

African Development Bank

Banque Africaine de Développement

ADB Business Bulletin

May 2010

Mai 2010



Bank Mission

Mission de la Banque

The African Development Bank Group

The African Development Bank Group comprises the African Development Bank (ADB), the African Development Fund (ADF), and the Nigeria Trust Fund (NTF).

The African Development Bank

The ADB is a regional, multilateral development bank whose shareholders include the 53 countries in Africa and 24 non-African countries from the Americas, Asia, and Europe. The latter are also state participants in the ADF. Created in 1964, with headquarters in Abidjan, Côte d'Ivoire, the ADB began operating in 1967 to promote the economic development and social progress of its regional member countries (RMCs) -- individually and jointly. Since 2003, following the incidents at Abidjan, the Bank is operating from a temporary Relocation Agency at Tunis, Tunisia.

The central goal of Bank activities is promoting sustainable economic growth and reducing poverty in Africa. The Bank provides finance for a broad range of development projects and programs. In addition, it: (i) provides policy-based loans and equity investments, and finances non-publicly guaranteed private-sector loans; (ii) offers technical assistance for projects and programs that provide institutional support; (iii) promotes the investment of public and private capital; and (iv) responds to requests for assistance in coordinating RMC development policies and plans. National and multinational projects and programs that promote regional economic cooperation and integration are also given high priority.

The Agreement establishing the Bank provides for a Board of Governors as the Bank's highest policy-making organ, with one representative from each member country. The Board of Governors issues general directives concerning the Bank's operations, and approves any amendments to the Agreement, the admission of new members, and increases to the Bank's capital.

The ADB Board of Governors elects an 18-member Board of Directors to which it delegates its powers, with the exception of those expressly reserved to it in the Agreement. Twelve directors are elected from the RMCs, and six are elected from the non-regional member countries (NRMCS) for a three-year term, renewable for one term. The Board of Directors is responsible for overseeing all bank operations. It sets policies and guidelines for Bank operations and for its financial and administrative activities. It also approves all loans, guarantees, equity investments, and borrowings.

The Board of Governors elects the Bank Group President for a five-year term, renewable for one term. The President, who must be from one of the Bank's regional member countries, chairs the Boards of Directors, appoints vice-presidents in consultation with the Board, and is responsible for the day-to-day management of Bank Group operations.

The Bank's financial resources include ordinary capital resources of subscribed capital, reserves, funds raised through borrowing, and accumulated net income. At its annual meeting in May 1998, the Board of Governors authorized the Fifth General Capital Increase (GCI-V), raising the Bank's authorized capital by 35 percent to UA 21.87 billion. Under the

new capital structure of the Bank, the share of regional member countries will be 60 percent and that of non-regional member countries, 40 percent.

The ADB window provides loans to its clients on non-concessional terms. In October 1997, the Bank introduced three new loan products to meet the needs of its clients: a single-currency variable-rate loan, a single-currency floating-rate loan, and a single-currency fixed-rate loan. The interest rate on the single-currency variable-rate loan is based on the semester's average cost of all outstanding Bank borrowings specifically allocated to fund these loans. The floating-rate loan rate is based on the six-month LIBOR in the menu of currencies offered by the Bank. For fixed-rate loans, the rate is based on the Bank's cost of borrowing to fund them. The terms of repayment for Bank loans are as follows:

- . a repayment period of 20 years, including a five-year grace period for publicly-guaranteed loans;
- . a repayment period of 14 years, including a four-year grace period for publicly-guaranteed lines of credit;
- . and a repayment period of five to 12 years, including a one-to-three-year grace period for private sector loans.

The African Development Fund

The African Development Fund (ADF) was created in 1973 and began operations in 1974. It comprises the State participants and the ADB. The Fund's major objective is to reduce poverty in regional member countries. It provides loans on concessional terms to low-income RMCs for projects and programs, as well as technical assistance support for studies and capacity-building activities.

The Agreement establishing the ADF designates a Board of Governors as the Fund's highest policy-making organ. The Board of Governors meets at least once annually. The ADF Board of Directors, which includes six non-regional members nominated by their constituencies and six executive directors representing the ADB, is responsible for overseeing the general operations of the Fund.

The resources of the Fund come from contributions and periodic replenishments by state participants, usually on a three-year basis. At the end of December 2003, subscriptions amounted to US \$ 18.58 billion. The Tenth replenishment of ADF was recently successfully concluded with a target replenishment level of UA 3.7 billion.

ADF loans bear no interest charge, carry a service charge of 0.75 percent per annum on outstanding balances, and attract a commitment fee of 0.50 percent per annum on undisbursed commitments. Project loans have a 50 year repayment period, including a 10-year grace period; loans for lines of credit have a 20-year repayment period with a four-year grace period.

The Nigeria Trust Fund

The Nigeria Trust Fund (NTF) is a special ADB fund created in 1976 by agreement between the Bank and the Government of Nigeria to assist in the development efforts of low-income RMCs whose economic and social conditions and prospects require financing on non-conventional terms. NTF became effective on April 25, 1976, following approval by the board of Governors. Its initial capital of US \$80 million was replenished in 1981 with US \$71 million. In 1999, negotiations on the revised Agreement were concluded and the Nigerian Government pledged US \$100 million to replenish the NTF. On December 31, 2000, total resources amounted to US \$ 505.91 million. NTF lends at a 4 percent interest rate, with a 25-year repayment period, including a five-year grace period.

Le Groupe de la Banque africaine de développement

Le Groupe de la Banque comprend la banque africaine de développement (BAD), le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigeria (FSN).

La Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement (BAD) est une banque de développement régionale multilatérale comprenant les 53 pays africains et 24 pays non-régionaux d'Amérique, d'Asie et d'Europe qui participent également au Fonds africain de développement. Fondée en 1964 et ayant pour siège Abidjan en Côte d'Ivoire, la Banque a commencé ses opérations en 1967, avec pour mission de promouvoir le développement économique et le progrès social de tous les pays membres régionaux (PMR). Depuis 2003, suivant les incidents à Abidjan, la banque est opérationnelle de l'agence temporaire de relocalisation à Tunis, Tunisie.

Les principaux objectifs de la Banque sont la promotion d'une croissance économique durable et la lutte contre la pauvreté. Outre le financement d'un large éventail de projets et de programmes de développement, la Banque offre des financements au secteur public, dont des prêts d'appui aux réformes, au secteur privé et prend des participations dans divers projets. Elle fournit également une assistance technique aux projets et programmes d'appui institutionnel, encourage les investissements de capitaux publics et privés et répond aux demandes d'assistance pour la coordination des plans et des politiques de développement des pays membres régionaux. La banque accorde une attention particulière aux projets et aux programmes nationaux et multinationaux qui concourent à la promotion de l'intégration régionale.

L'Accord portant création de la Banque stipule que le Conseil des Gouverneurs, composé d'un représentant par pays membre, est l'organe décisionnel suprême de la Banque. Le Conseil des Gouverneurs édicte des directives générales portant sur les politiques opérationnelles de la Banque, approuve tout amendement de l'Accord, se prononce sur l'admission de nouveaux membres et sur les augmentations de capital.

Le Conseil des Gouverneurs de la BAD élit un Conseil d'administration de 18 membres auquel il délègue ses pouvoirs, à l'exception de ceux qui lui sont expressément dévolus par l'accord. Elus pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois, 12 Administrateurs représentent les pays membres régionaux et 6 autres les pays non-régionaux. Le Conseil d'administration supervise l'ensemble des opérations de la Banque et met en place les politiques et les directives relatives aux opérations et aux activités financières et administratives de la Banque. Il approuve aussi tous les prêts, les garanties, les prises de participation et les emprunts.

Le Conseil des Gouverneurs élit le Président de la Banque pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois. Le candidat au poste doit être ressortissant d'un pays membre régional. Le président de la Banque préside également le Conseil d'Administration et en consultation avec lui, nomme les Vice-Présidents et assume la responsabilité de la gestion courante des opérations de la Banque.

Les ressources financières de la Banque sont constituées de ressources ordinaires en capital comprenant le capital souscrit, les réserves, les fonds d'emprunts et le revenu net cumulé. Au cours des Assemblées annuelles de mai 1998, le Conseil des Gouverneurs avait autorisé la Cinquième augmentation générale du capital (AGC-V) portant le capital de la Banque à 21,87 milliards d'UC soit une augmentation de 35%. De plus, le Conseil des gouverneurs a modifié le mode de répartition du capital entre les pays membres régionaux et non régionaux à raison de 60% pour les premiers et 40% pour les seconds.

Le guichet BAD offre à ses clients des prêts à des conditions non-concessionnelles. En octobre 1997, elle avait introduit trois nouveaux instruments de prêt pour mieux répondre aux besoins de ses clients : le prêt à devise unique à taux variable, le prêt à devise unique à taux flottant et le prêt à devise unique à taux fixe. Pour le premier instrument, le taux d'intérêt est calculé sur la base du coût semestriel moyen des emprunts contractés par la Banque pour financer ces prêts. Le taux sur le second instrument est basé sur le Libor/Pibor à 6 mois dans le panier des monnaies offertes par la Banque. Dans le cas du troisième instrument, les prêts sont à taux fixe et le taux d'intérêt est basé sur le coût des emprunts contractés par la Banque pour financer ce type de prêts. Les conditions de remboursement des prêts octroyés par la Banque sont les suivantes :

- . Une échéance de remboursement de 20 ans, avec un délai de grâce n'excédant pas 5 ans pour les prêts au secteur public.
- . Une échéance de remboursement de 14 ans, avec un délai de grâce n'excédant pas 4 ans pour les lignes de crédit à garantie publique.
- . Une échéance de remboursement de 5 à 15 ans, avec un délai de grâce de 1 à 3 ans pour les projets du secteur privé.

Le Fonds africain de développement

Le Fonds africain de développement (FAD) a été mis en place en 1973 et a lancé ses premières opérations dans les PMR en 1974. Les actionnaires du Fonds sont la BAD et les Etats participants. Le Fonds, dont les activités visent principalement la réduction de la pauvreté, fournit des ressources concessionnelles aux PMR à faible revenu pour financer les projets et programmes initiés par ces derniers et assure une assistance technique dans le domaine des études et du renforcement de capacités.

L'Accord portant création du FAD désigne comme organe décisionnel suprême du Fonds, un Conseil des Gouverneurs qui se réunit une fois par an. Le Conseil d'administration du Fonds qui comprend 6 membres non-régionaux nommés par les Etats participants et 6 Administrateurs exécutifs représentant la BAD conduit les opérations générales du Fonds. Les ressources du FAD proviennent des contributions des actionnaires et de reconstitutions périodiques par les états participants, généralement tous les 3 ans. A la fin de décembre 2003, le montant total des souscriptions s'élevait à 18.58 milliards de dollars américains. La dixième reconstitution du FAD a été conclue avec succès avec un objectif de niveau de reconstitution de 3.7 milliards d'UC.

Les prêts du Fonds ne portent pas d'intérêt ; ils sont toutefois assortis d'une commission de 0.75% l'an pour les prêts décaissés et non encore remboursés et d'une commission d'engagement de 0.5% pour les montants non encore décaissés. Les prêts pour projets sont remboursables sur 50 ans avec un délai de grâce de 10 ans. Les lignes de crédit sont remboursables en 20 ans, avec une période de grâce de 5 ans.

Le Fonds spécial du Nigeria

Le Fonds spécial du Nigeria (FSN) est un fonds spécial de la BAD créé en 1976 à la suite d'un Accord entre la Banque et le Nigeria. Ce Fonds a été mis en place pour appuyer les efforts de développement des pays membres régionaux à faible revenu dont la situation économique et sociale et les perspectives de développement requièrent un mode de financement non conventionnel. Le FSN est devenu opérationnel le 25 avril 1976 après approbation du Conseil des Gouverneurs. Doté d'un capital initial de 80 millions de dollars EU, le Fonds a été reconstitué en 1981 par un apport supplémentaire de 71 millions de dollars EU. L'état du Nigeria s'est engagé à reconstituer le Fonds à hauteur de 100 millions de dollars EU. Au 31 décembre 2001, les ressources totales du Fonds s'élevaient à 535,2 millions de dollars. Le Fonds prête à un taux d'intérêt de 4% avec une durée de remboursement de 25 ans et un délai de grâce n'excédant pas 5 ans.

Abbreviations
Abreviations

ICB	International Competitive Bidding
NCB	National Competitive Bidding
AOI	Appel d'Offres International
AON	Appel d'Offres National

Environmental categorisation of project
Catégorisation environnementale des projets

- Category I** Projects which may have significant impacts, requiring detailed field review and an Environmental Impact Assessment (EIA).
- Category II** Projects with limited environmental impacts that can be mitigated by application of specific measures or changes in the project design.
- Category III** Projects not anticipated to result in adverse environmental impacts; environmental analysis normally unnecessary.
- Catégorie I** *Projets susceptibles d'avoir des impacts importants sur l'environnement et qui exigent un examen détaillé sur le terrain et une étude d'évaluation d'impact sur l'environnement.*
- Catégorie II** *Projets ayant un impact plus limité sur l'environnement, lequel peut être atténué par l'application de mesures spécifiques ou par l'introduction de modifications dans leur conception.*
- Catégorie III** *Projets qui, a priori, n'auront aucun impact négatif sur l'environnement, et pour lesquels une analyse environnementale ne se justifie pas. Le traitement de tels projets peut donc se poursuivre normalement dans le cadre du cycle du projet.*

ADB Business Bulletin

ADB Business Bulletin is published once a month by the Procurement & Fiduciary Services Department (ORPF) of the African Development Bank.

ADB Business Bulletin

ADB Business Bulletin est publié chaque mois par Le département d'acquisitions & de services fiduciaires de la banque africaine de développement (ORPF).

For any other questions you may contact:

Mrs. W. CHEBBI, DACON Administrative Clerk, ADB

Pour toutes questions supplémentaires veuillez

Contacter : Mme. W. CHEBBI,

Commis Administratif de DACON, BAD

Tél : +216 (71) 10 33 16

Fax : +216 (71) 83 02 73

E-mail : w.chebbi@afdb.org

Address: ADB Business Bulletin – ORPF
ADB/BAD, BP 323, 1002 Tunis
Belvédère, Tunisie

* Director of the Publication/*Directeur de la*

Publication : V. SHARMA, Director Procurement & Fiduciary Services Department, ADB / Directeur du département d'acquisitions et de services fiduciaires, BAD

* Division Manager – ORPF.1 (Procurement), ADB / *Chef de Division – ORPF.1 (Acquisitions), BAD : Y. D. FAL*

* Procurement Information Officer, ADB / *Chargé d'information sur les Acquisitions, BAD : E. HOUEGBAN.*

* DACON Administrative Clerk, ADB / *Commis Administratif DACON, BAD : W. CHEBBI*

ISSN 1029-404X

© 1998 by the African Development Bank,
Abidjan, Côte d'Ivoire

ADB web: <http://www.afdb.org>

The piece of art on the cover has been produced by the artists Emmly and Martha Masanabo from the Ndebele people in Southern Africa.

L'œuvre sur la page de couverture a été créée en exclusivité pour cette publication par des artistes Emmly et Martha Masanabo du peuple Ndebele en Afrique du Sud.

List of contents**Table des matières**

Bank Mission.....	2
<i>Mission de la Banque</i>	
Monthly UA Exchange Rates.....	6
<i>Taux de change mensuels de l'UC</i>	
Project Cycle and Procurement Process.....	7
<i>Cycle de projet et processus de passation de marchés</i>	
Rules & Review of Procedure for Procurement.....	8
<i>Règles & révision de procédures pour les acquisitions</i>	
Projects in the Pipeline listed by Sector.....	12
<i>Pipeline de projets par secteur</i>	
Projects in the Pipeline listed by Region.....	19
<i>Pipeline de projets par région</i>	
List of Projects Approved for 2010.....	21
<i>Liste de projets approuvés en 2010</i>	
List of Projects Approved for 2009.....	24
<i>Liste de projets approuvés en 2009</i>	
General Procurement Notices.....	38
<i>Note d'informations générales sur les acquisitions</i>	
Specific Procurement Notices / International Competitive Bidding.....	41
<i>Avis spécifiques d'appels d'offres internationaux</i>	

Monthly Exchange Rates of the UA

Taux de change mensuels de l'UC

Please find below the list of conversion rates between the UA (Unit of Account) and currencies of member countries of the Bank.

Veillez trouver ci-dessous une liste des taux de conversion entre l'UC (Unité de Compte) et les monnaies des pays membres de la Banque.

Exchange rates on / Taux de Change au : 30 April / Avril 2010

Regional Countries / Pays Régionaux

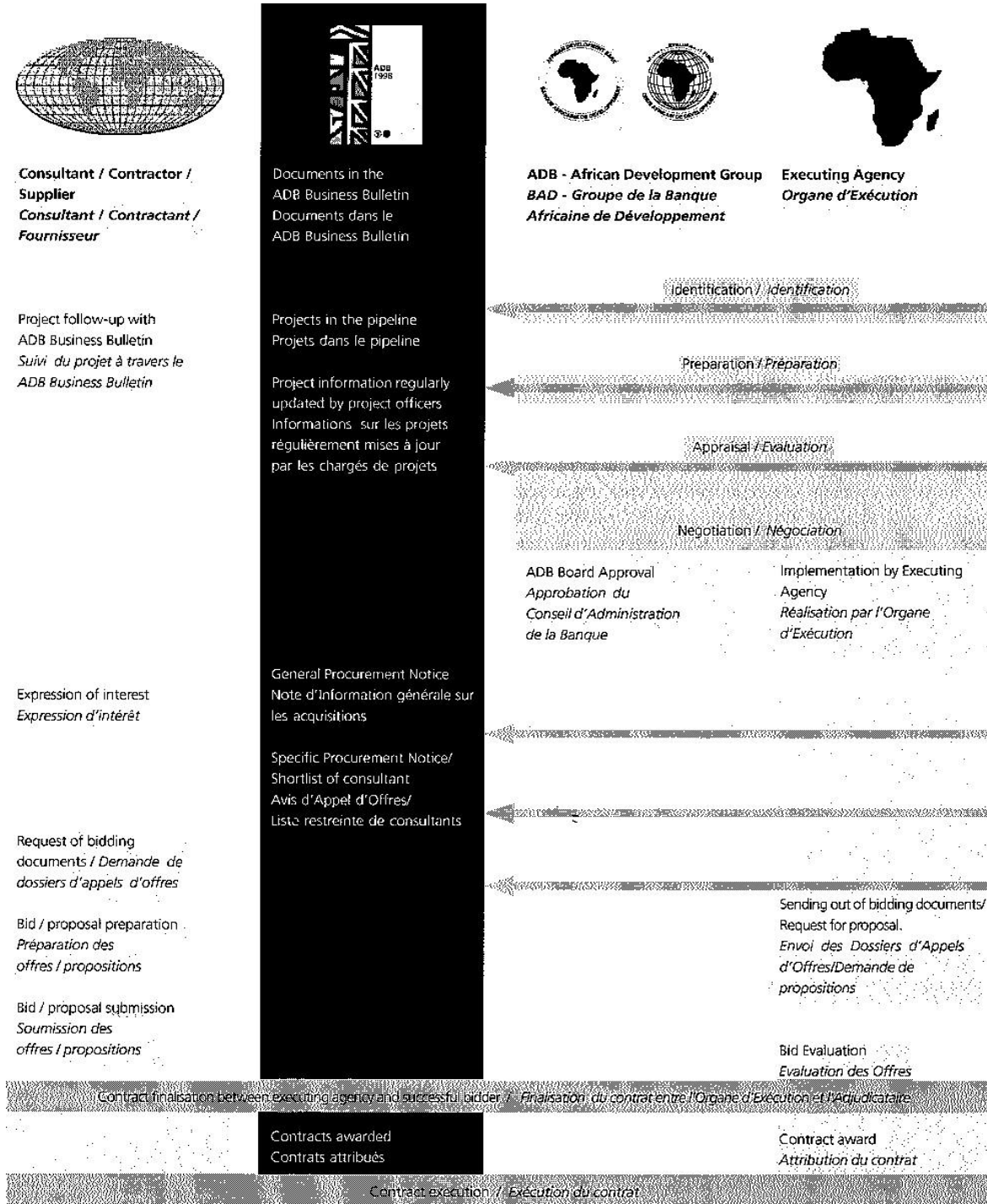
Country Pays	Currency Monnaie	Rate per UA Taux par Rapport à l'UC
Algeria <i>Algérie</i>	DZD Algerian Dinar	111.918
Angola	AON Kwanza	140.985
Botswana	BWP Pula	10.2749
Burundi	BIF Franc	1881.12
Cape Verde <i>Cap Vert</i>	CVE Escudo	124.205
CFA Countries		
<i>Pays CFA</i>	XOF Franc CFA	746.387
Comoros <i>Comores</i>	KMF Comorian Francs	559.790
Dem.Rep.Congo		
<i>Rép. Dém. Congo</i>	CDF Congo Franc	1430.32
Djibouti	DJF Djibouti Franc	269.823
Egypt <i>Egypte</i>	EGP Pound	8.37342
Eritrea <i>Erythrée</i>	ERN Eritrea Nakfa	23.3429
Ethiopia <i>Ethiopie</i>	ETB Birr	20.6856
The Gambia <i>Gambie</i>	GMD Dalasi	41.1629
Ghana	GHS Cedi	2.15241
Guinea <i>Guinée</i>	GNF Franc	7593.38
Kenya	KES Shilling	117.408
Lesotho	LSL Maloti	11.0864
Liberia	LRD Liberian Dollar	110.522
Libya <i>Libye</i>	LYD Lybian Dinar	1.93240
Madagascar	MGA Ariary	3203.11
Malawi	MWK Kwacha	231.114
Mauritania <i>Mauritanie</i>	MRO Ouguiya	407.224
Mauritius <i>Maurice</i>	MUR Rupee	46.4158
Morocco <i>Maroc</i>	MAD Dirham	12.5744
Mozambique	MZN Meticais	36.6503
Namibia <i>Namibie</i>	NAD Namibian Dollar	11.0864
Nigeria	NGN Naira	224.568
Rwanda	RWF Rwanda Franc	890.516
Sao Tome & Principe	STD Dobra	27797.0
Seychelles	SCR Rupee	17.8103
Sierra Leone	SLL Leone	5904.62
Somalia <i>Somalie</i>	SOS Shilling	2307.48
South Africa		
<i>Afrique du sud</i>	ZAR Rand	11.0864
Sudan <i>Soudan</i>	SDD Sudanese Dinar	3.47703
Swaziland	SZL Lilangeni	11.0864
Tanzania <i>Tanzanie</i>	TZS Shilling	2032.50
Tunisia <i>Tunisie</i>	TND Dinar	2.13191
Uganda <i>Ouganda</i>	UGX Shilling	3148.06
Zambia <i>Zambie</i>	ZMK Kwacha	7142.06

Non-Regional Countries / Pays Non-Régionaux

Country Pays	Currency Monnaie	Rate per UA Taux par Rapport à l'UC
Argentina <i>Argentine</i>	ARS Peso	6.10683
Brazil <i>Brésil</i>	BRL Real	2.64905
Canada	CAD Dollar	1.51650
People's Rep.of China <i>Chine</i>		
<i>Rép. Pop. de Chine</i>	CNY Renminbi Yuan	10.2968
Denmark <i>Danemark</i>	DKK Krone	8.46805
India <i>Inde</i>	INR Rupee	67.2273
Japan <i>Japon</i>	JPY Yen	140.332
Korea <i>Corée</i>	KRW Won	1681.66
Kuwait <i>Koweït</i>	KWD Dinar	0.435688
Norway <i>Norvège</i>	NOK Krone	8.92435
Saudi Arabia <i>Arabie S</i>	SAR Riyal	5.65633
Sweden <i>Suède</i>	SEK Krona	11.0110
Switzerland <i>Suisse</i>	CHF Franc	1.63339
U.K. Royaume Uni	GBP Pound Sterling	0.990119
U.S.A / E.U	USD US Dollar	1.51112
European Euro/Euro Européen	EUR European Euro	1.13786

Project Cycle and Procurement Process

Cycle des projets et processus de passation de marchés



Rules of Procedure for Procurement

The Agreement establishing the ADB requires that the proceeds of any loan be used with due attention to considerations of economy and efficiency. Although the Bank normally finances only part of the cost of contracts under projects and programs, it requires that in most cases a system of international competitive bidding be used in purchasing any goods and in contracting for works needed to implement any of the projects or programs wholly or partially financed with its loans. Furthermore, the Bank requires that any other bidding procedures and contract awards which may be used for procurement of goods and works on projects and programs wholly or partially financed by the Bank should be subject to conditions acceptable to the Bank, consistent with its policies and the purpose for which the loan is being granted. On the other hand, for contracts not financed by it, the Bank shall be satisfied that the procedures to be used will fulfill the Borrower's obligations to cause the project to be carried out diligently and efficiently.

The responsibility for the execution of the project, and therefore for the award and administration of contracts under the project, rests with the Borrower. The Bank is, however, required by its Articles of Agreement "to ensure that the proceeds of any loan are used only for the purposes for which the loan was granted".

The procurement policy of the Bank is generally guided by four basic considerations:

- a) The need for economy and efficiency in the implementation of projects including the provision of related goods and services;
- b) The Bank's interest as a cooperative institution in giving all eligible contractors and suppliers from developed and developing countries equal opportunity to compete in the supply of goods and works financed by the Bank;
- c) The Bank's interest, as a development institution in encouraging the development and participation of contractors and suppliers from regional member countries of the bank; and
- d) The importance of transparency in the procurement process.

The proceeds of any loan, investment or other financing undertaken in the ordinary operations of the Bank shall be used for procurement of goods and works, including the related services, provided by bidders, both from eligible member countries. Bidders from non-member countries offering goods, works and related services (including transportation and insurance) are not eligible even if they offer these from eligible member countries.

In connection with any contract to be financed in whole or in part from a Bank loan, the Bank does not permit a Borrower to deny pre-qualification, if required, to a firm for reasons unrelated to its capability and resources to successfully perform the contract ; nor does it permit a Borrower to disqualify any bidder for such reasons.

As exceptions to the foregoing:

- a) A firm which has been engaged by the Borrower to provide consulting services for the preparation or implementation of a project, and any of its affiliates, shall be disqualified from subsequently providing goods or works (other than a continuation of the firm's earlier consulting services) for the same project. This provision does not apply to the various firms (consultants, contractors or suppliers) which together are performing the contractor's obligations under a turnkey or design and build contract.
- b) Government-owned enterprises in the Borrower's country may participate only if they can establish that they (i) are legally and financially autonomous, and (ii) operate under commercial law. No dependent agency of the Borrower or Sub-Borrower under a Bank financed-project shall be permitted to bid or submit a proposal for the procurement of goods or works under the project.

Procurement of goods, works and related services under the Bank's loans shall be made through international competitive bidding. However, subject to the Bank's prior approval, other forms of procurement could be agreed upon by the Borrower and the Bank, whenever it can be established that this is done with due regard for transparency, economy and efficiency in the implementation of the project.

Review of the Rules of Procedure for Procurement

The continuing reform and decentralization agenda of the African Development Bank Group, and its commitments to improved efficiency, service delivery, results and the broader MDB harmonization agenda make it imperative to streamline and modernize the Bank Group's procurement operational procedures.

The current two primary procurement policy documents of the Bank Group, namely, Rules of Procedure for Procurement of Goods and Works and Rules of Procedure for the Use of Consultants (The Rules), were last substantially revised in July 1996, and subsequently *fine-tuned in December 1999*.

Borrowers and Bank staff alike perceive the Bank's procurement procedures as cumbersome, overly-lengthy and bureaucratic, and compare them unfavorably with the performance of comparator organizations. Available provisions, such as procurement post review, which is intended to reduce delays and facilitate efficiency, is rarely applied in practice by Operations Departments. Meanwhile, comparator institutions have moved forward with substantial simplifications and improvements of their own systems. All of this reinforces the need for substantial revisions and amendments to the Rules to improve project delivery, performance and effectiveness.

In summary, the concepts, principles and requirements that have guided the Revisions comprise four key elements:

- I. Need to uphold and execute the fiduciary provisions from the Agreements Establishing the African Development Bank and African Development Fund and Nigeria Trust Fund;*
- II. Maintenance of the Regional African identity of the institution;*
- III. Simplification, streamlining and introduction of flexibility in the rules and procedures to reduce processing delays; and Harmonization with partner MDBs.*

In the Revisions, the fundamental requirements for efficiency, economy, transparency and equal opportunity, in all procurement, have been upheld, and are strongly buttressed, by modifications to the existing clauses on fraud and corruption. On the other hand, the post review facility, which was previously only applicable to procurement of Goods and Works, has been expanded to include Consultancy Services.

Expenditure eligibility, that is, the requirement for goods, works and services, funded by the Africa Development Bank Group, to originate from member countries of the Bank Group, and other participating countries, has constituted a constraint to procurement. In acknowledging this bottleneck in the Bank's cooperation efforts with partners, the Board of Directors, on 4th December 2007, approved the removal of the requirement of the country of origin as contained in the Agreements Establishing the African Development Fund, after the full approval of the amendment as specified the African Development Fund Board Document ADF/BD/WP/2008/36/Approved, dated 15th April 2008.

An amendment will be made to reflect the change in eligibility for the Fund. A Resolution to adopt the amendment was approved by the Board of Governors. The amendment will affect the following Section of the Rules, which applies to the Fund only.

Provisions in the Rules regarding the regional identity of the Bank include the use of National or Regional Preference Margins in the procurement of Goods and Works, under International Competitive Bidding (ICB) procedures. These Preference Margins have been maintained as a means to encourage the growth of national and regional entrepreneurship, as well as to access certain specific socio-cultural skills.

The need to reduce procurement processing delays, the advantages of deepening the ownership of the procurement process, by RMCs, and the decentralization of Bank Operations, have all pointed to the need for simplification, streamlining, and the introduction of flexibility in the Rules and Procedures. Accordingly, the Revisions have been undertaken with the fiduciary responsibilities of the Bank in view. In that respect, some Procurement Methods have been merged, the periods for preparation of bids, or requests for proposals, have been reduced, while electronic methods of bidding have been introduced, and the Procurement Plan shall become mandatory.

Due to numerous activities that are preliminary to the entry into force of the Revised Rules, the date of effectiveness for the Revised Rules was 1st November 2008. All projects approved after the date of effectiveness as well as all new procurement activities under previously approved projects will be subjected to the approved Revised Rules.

Règles de procédures pour les acquisitions

L'Accord portant création de la Banque Africaine de Développement exige que les produits des prêts de la Banque soient utilisés en tenant dûment compte des considérations d'économie et d'efficacité. Bien que la Banque ne finance qu'en partie le coût des marchés conclu dans le cadre des projets et programmes, elle exige dans la plupart des cas le recours à un système de mise en concurrence internationale pour l'achat de tout bien et l'adjudication de tous travaux nécessaires à l'exécution de tout projet ou programme financé entièrement ou partiellement sur ses prêts. Elle exige en outre que toute autre procédure de soumission et d'attribution de marchés qui serait éventuellement utilisée pour l'acquisition des biens et des travaux relatifs aux projets et programmes financés entièrement ou partiellement par elle, soit soumise aux conditions qu'elle a agréées conformément à sa politique et à l'objectif du prêt qui est octroyé. Par ailleurs, pour les marchés non financés par elle, la Banque s'assure que les procédures qui seront utilisées permettront à l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations de manière à faire exécuter le projet diligemment et efficacement.

La responsabilité de l'exécution du projet et, par voie de conséquence, de l'attribution et de l'administration des marchés y afférents, appartient à l'emprunteur. La Banque, quant à elle, est tenue, de par ses Statuts, de veiller à ce que "les produits de ses prêts soient utilisés uniquement à des fins pour lesquelles le prêt a été octroyé".

La politique de la Banque en matière de passation des marchés est guidée en général par quatre considérations de base :

- a) le souci d'économie et d'efficacité dans l'exécution des projets, y compris la fourniture des biens et la réalisation des travaux y afférents ;
- b) le souci qu'à la Banque, en sa qualité d'institution de coopération, de donner à tous les fournisseurs et entrepreneurs éligibles de pays développés et en voie de développement, une possibilité égale de concourir pour l'obtention de marchés de fournitures et de travaux financés par la Banque ;
- c) le souci qu'à la Banque, en sa qualité d'institution de développement, d'encourager le développement et la participation des entrepreneurs et des fournisseurs nationaux provenant de pays membres régionaux de la Banque ; et

d) l'importance de la transparence dans le processus d'acquisition.

Le produit de tout prêt, investissement ou autre financement dans le cadre des opérations ordinaires de la Banque, servira à l'acquisition de biens et des travaux, y compris les services connexes, fournis par des soumissionnaires, tous deux originaires de pays membres éligibles. Les soumissionnaires originaires de pays non membres ne sont pas admis, même s'ils proposent lesdits biens, travaux et services connexes (y compris le transport et l'assurance) à partir de pays membres éligibles.

Lorsqu'un marché est intégralement ou partiellement financé sur les fonds de la Banque, l'emprunteur ne peut refuser la présélection d'une entreprise (lorsque la procédure de présélection doit être appliquée), ou bien sa candidature, pour des motifs autres que les capacités dont dispose cette entreprise pour exécuter le marché.

Par exception à ce principe :

a) Aucune entreprise engagée par l'emprunteur afin de fournir des services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est ultérieurement admise à fournir des biens ou des prestations au titre du même projet (en dehors de la continuation des services de conseil précédemment fournis par ladite entreprise). Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui concourent à l'exécution des obligations du titulaire d'un marché clés en main ou d'un marché de construction.

b) Les entreprises publiques du pays de l'emprunteur sont admises à participer uniquement si elles peuvent établir : (i) qu'elles jouissent de l'autonomie juridique et financière ; et (ii) qu'elles sont gérées selon les règles du droit commercial. Aucun organisme placé sous l'autorité de l'emprunteur principal ou secondaire dans le cadre d'un projet financé par la Banque n'est admis à présenter une offre ou une proposition pour la vente de fournitures ou la réalisation de travaux au titre de ce projet.

L'acquisition des biens, travaux et services connexes au titre des prêts consentis par la Banque doit se faire par voie d'appel d'offres international. Cependant, sous réserve de l'accord préalable de la Banque, d'autres modes d'acquisition, peuvent être adoptés par l'emprunteur, chaque fois qu'il peut être prouvé que cela se fait dans un souci de transparence, d'économie et d'efficacité pour la mise en œuvre du projet.

Révision des règles de procédures pour les acquisitions

Le processus continu des réformes et de décentralisation du Groupe de la Banque africaine de développement et son engagement pour l'amélioration et l'efficacité des services et des résultats ainsi que les importantes initiatives d'harmonisation des procédures entre les banques multilatérales de développement, ont rendu impérative la nécessité de simplifier et rendre plus flexibles les procédures opérationnelles du Groupe de la Banque.

Le document courant de politique d'acquisition du Groupe de la Banque concernant Les Règles de Procédure pour l'Acquisition des Biens et Travaux (Les Règles) a été substantiellement révisé en juillet 1996, et par la suite finalisé en décembre 1999.

Un problème constaté est le fait que les emprunteurs et les membres du personnel de la Banque, ont la perception que les procédures de la passation de marchés de la Banque sont trop lourdes et bureaucratiques en comparaison avec les procédures et les performances des autres organisations similaires. Les mesures disponibles telles que la revue a posteriori des acquisitions dont le but est de réduire les retards et faciliter l'efficacité du processus d'acquisition pour les emprunteurs, est rarement appliquée en réalité par les départements des opérations. Pendant ce temps, les autres institutions ont opté pour l'amélioration et la simplification substantielles de leurs propres systèmes. Tous ces éléments renforcent le besoin des révisions majeures et d'amendement des présentes règles en vue d'améliorer la performance et l'efficacité dans l'exécution des projets.

En résumé, les concepts, les principes et les conditions qui ont guidé ces révisions comportent quatre éléments clé :

- I. *Le souci de garantir et d'appliquer les dispositions fiduciaires des accords établissant la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement africain et le Fonds Spécial du Nigéria ;*
- II. *Le souci de maintenir l'identité de l'institution comme une entité régionale africaine ;*
- III. *la simplification, l'optimisation et l'introduction de flexibilité dans les règles et les procédures en vue de réduire les retards dans la passation des marchés ; et*
- IV. *l'harmonisation des procédures opérationnelles avec les MDBs partenaires.*

Dans ces révisions, les principes fondamentaux d'efficacité, d'économie, de transparence et d'égalité des chances dans toutes les acquisitions sont maintenues, et sont fortement renforcés, par des modifications aux clauses existantes sur la fraude et la corruption d'une part. D'autre part, les dispositions de revue a posteriori, qui s'appliquaient précédemment aux seules acquisitions de biens et travaux, ont été étendues aux acquisitions des services de consultants.

L'éligibilité des dépenses, à savoir la règle d'origine selon laquelle les biens, travaux et services financés par le Groupe de la Banque africaine de développement doivent provenir des pays membres du Groupe de la Banque et d'autres pays participants, a été une contrainte à la passation des marchés. En reconnaissant ce goulot d'étranglement dans les efforts de la coopération de la Banque avec ses partenaires, le Conseil d'Administration a, le 4 décembre 2007, approuvé la soumission au Conseil des Gouverneurs le document requérant la suppression de la condition d'origine des accords établissant la Banque et le Fonds sous réserve de l'approbation de l'amendement requis tel que spécifié au document du Conseil du Fonds Africain de Développement réf. ADF/BD/WP/2008/39/ approuvé le 15 avril 2008.

Un amendement a été apporté aux Règles pour refléter le changement sur la règle d'origine pour le Fonds. La Résolution visant l'adoption de cet amendement a été approuvée par le Conseil des Gouverneurs.

Les dispositions dans les Règles pour maintenir l'identité régionale de la Banque incluent l'utilisation des marges de préférence nationale ou régionale dans l'acquisition des biens et travaux sous le processus d'appel d'offres international (AOI), aussi bien que l'utilisation des consultants régionaux et nationaux dans l'établissement des listes restreintes des consultants. Ces préférences ont été maintenues comme une stratégie pour encourager et soutenir le développement de l'entrepreneuriat national et régional aussi bien que pour faciliter l'utilisation de certaines compétences socioculturelles.

La nécessité de réduire les délais de traitement des acquisitions, les avantages liés à l'appropriation des processus d'acquisition par les pays membres régionaux, et l'accent particulier mis sur la décentralisation des opérations de la banque, renforcent le besoin de simplification, d'optimisation, et de flexibilité des règles et des procédures. En conséquence, ces aspects ont été pris en compte dans la mesure du possible tout en veillant aux obligations fiduciaires de la Banque. A cet effet, quelques modes d'acquisitions ont été fusionnés ou réaménagés. Les périodes pour la préparation des offres et des demandes des propositions ont été réduites ; la soumission des offres par des moyens électroniques d'offre a été introduite tandis que le Plan de passation des marchés est maintenant obligatoire selon les Règles révisées.

En raison des multiples activités préliminaires à l'entrée en vigueur des Règles Révisées, la date effective de mise en œuvre des Règles Révisées a été fixée au 1^{er} novembre 2008. Dès sa mise en vigueur, tous les projets approuvés après la date de mise en vigueur ainsi que toutes les nouvelles activités de passation de marchés des projets antérieurement approuvés seront régis par les Règles Révisées.

Projects in the Pipeline
(To be presented to the Board)
Pipeline de Projets (à présenter au Conseil)

<i>Project Identification Number / Nombre d'identification du projet</i>	<i>Projects published in the ADB Business Bulletin / Projets publiés dans le ADB Business Bulletin</i>
P-ML-AAC-007	Mali : Projet aménagement Phedie Sabalibougou.
P-MZ-AAA-002	Mozambique: COFAMOSA Sugar Cane Project.
P-MZ-IE0-003	Mozambique: Grassroots Community Capacity Building.
P-NA-AAC-005	Namibia: Northern Communal Rural Development Project.
P-NE-AA0-018	Niger : Gestion durable fortes naturelles.

AGRICULTURE

MOZAMBIQUE

COFAMOSA Sugar Cane Project

Reference: P-MZ-AAA-002

Amount: UAC 50,000,000

Appraisal Date: 01/02/2011

Board Presentation: 22/07/2011

Location: MOAMBA District

Implementing Agency: Ministry of Agriculture & Irrigation

Objectives

The objective of the project is to reduce poverty levels in this part of Mozambique through increased exports of sugar/ethanol from Mozambique to the region and beyond.

The aim of the project is to develop 29 000 ha of sugar cane in three (3) phases. The first and second phase will each consist of 10 000 ha while the third phase will be 9 000 ha.

Description

Under the COFAMOSA Sugar Cane Project, the Government of Mozambique intends to develop an area of 29,000 ha for irrigated land under sugar cane for sugar and ethanol production. The project area is located in Moamba and Magude Districts of the Province of Maputo Mozambique, and has been selected, mainly, due to the accessibility of water from Corumana Dam on Sabie River, availability of good irrigable soils and the close proximity to potential local and regional markets for sugar and bio-ethanol.

The goal of the project is to reduce poverty levels in the Moamba and Magude Districts of Mozambique through increased exports of sugar and ethanol

from Mozambique to the region and beyond. The main objectives of the COMOFSA project are to:

- (i) develop 29,000 ha for irrigated land in possibly 3 phases, over a period of ten years (first and second phase 10 ,000 ha each and the third phase of 9,000 ha)
- (ii) establish 580 farmers on 50 ha units;
- (iii) make use of already existing investment-Corumana Dam and available good irrigation soils;
- (iv) create 18,000 jobs (70% of economically active people in the area) and ;
- (v) make permanent impact in districts of Moamba and Magude and the overall Mozambican national economy.

In preparation of this project, COFAMOSA completed a Pre-feasibility Study on July 2003. In November 2006, the GoM granted water and land rights to COFAMOSA for an area 10,000 ha for Phase I of the project. Irrigation water will be provided by gravity from Corumana Dam through Sabie River. Implementation of the second and third phases will require the rehabilitation of the Corumana Dam to provide the additional water needed to irrigate the remaining area of 19,000 ha. The GoM plans to provide the project area with the proper infrastructure in terms of roads, power, and other social and farm services. Sugar cane will be the main crop to be grown in the area to supply cane for sugar/ethanol production. The chain of sugar cane plantation, production, processing and marketing of sugar and/or ethanol will be managed through a Public-Private-Partnership between the GoM, farmers group (COFAMOSA), the Sugar Company (ies), and PETROMOC as the ethanol off-taker. The project has the following main components:

- (i) Infrastructure Development which would comprise detailed engineering design, land preparation, drainage system, installation of irrigation head works which include pump stations, main and sub-main pipelines, storage/balancing reservoirs and infield irrigation distribution systems;

(ii) Crop development and farmers support which would mainly be production of sugarcane and food crops, the related farm machinery, and training of staff and beneficiaries;

(iii) Farm and social infrastructure comprising bulk electricity, inter-connector roads, bulk water supply, farmers' and supervising field managers' houses, storage facilities and office space, a school, drinking water facilities and feeder roads;

(iv) Establishment of two private Sugar mills and a refinery. Since the production system for Ethanol and sugar is basically the same, the project will follow the Brazilian model in which the mills may produce both sugar and Ethanol. They switch from one product to other depending on the market; and

(v) Project management including the recruitment of the technical assistance services, HIV/AIDS awareness campaigns and the implementation of the Environmental and Social Management Plan (ESMP), including any resettlement Plan.

Benefits

It is estimated that approximately 400,000 tons of sugar will be produced and approximately 100,000 tons sold into the lucrative South African market in terms of the SADC sugar agreement and 300,000 tons to preferential export markets, namely, the tariff rate quota in the USA and the EU market through the Everything But Arms (EBA) initiative.

Additionally the ethanol production from COFAMOSA project could be economically in size to be exported or used locally which will be assessed during the project feasibility study. Taking into consideration that the market for crude oil remains very volatile and highly sensitive, the Feasibility Study will assess the future of ethanol market prices in Mozambique and at the regional level (e.g. South African market);

At this stage, data is lacking to indicate quantitatively the direct and indirect benefits that the project is likely to generate. While these will be verified during the feasibility study, the benefits at

the farmer, Governments' and investor levels are quite apparent.

Key contacts: SOLIMAN Wael Mohamed Roshdy

NAMIBIA

Northern Communal Rural INFR Dev. Project

Reference: P-NA-AAC-005

Amount: UAC 20,000,000

Appraisal Date: 10/06/2011

Board Presentation: 10/11/2011

Location: Northern Regions

Implementing Agency: Projecto Integrado de Agua E Saneamentop

Objectives

The Goal of NCRID is to achieve a sustainable increase in household income and food security in the Northern Regions of Namibia. The specific objective is to improve agricultural productivity of smallholder farmers in Kavango, Kunene, Ohangwena, Omusati, and Oshikoto regions through:

- (i) provision of agricultural infrastructure including marketing and post harvest management facilities;
- (ii) improve agricultural water management of small scale and commercial irrigated areas; and
- (iii) development of technology centers for servicing agro equipment.

Description

The project that would introduce improvement of rural infrastructure and markets, cold chains and agro processing facilities

Key contacts: SOLIMAN Wael Mohamed Roshdy

NIGER

Gestion durable forêts naturelles

Référence : P-NE-AA0-018

Montant : UAC 15.000.000

Date d'évaluation : 06/03/2010

Présentation au conseil : 16/03/2011

Emplacement : Couverture nationale

Agence d'implémentation : Gouvernement of Namibia.

Objectifs

L'objectif sectoriel du PAFL/GD/FN est de Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la gestion durable et décentralisée des ressources sylvopastorales du Niger.

L'objectif du projet est de placer 600.000 ha de forêts sous aménagement et améliorer la gestion des 824.000 ha déjà aménagés au Niger.

Description

Les principales réalisations du projet concerneront :

- (i) l'aménagement et la gestion durable de 600.000 ha supplémentaires de forêts et parcs agroforestiers et consolider les acquis sur 827.000 ha déjà aménagés par les projets antérieurs dont le PAFN avec 237.000 ha ;
- (ii) l'intensification des productions sylvo-pastorales à travers la récupération et le reboisement de 30.000 ha de terres dégradées, les plantations d'enrichissement de forêts sur 13.500 ha, l'amélioration du couvert arboré sur 100.000 ha dans les complexes champs-jachères riverains des forêts naturelles, l'enrichissement de 30.000 ha de forêts en graminées fourragères ;
- (iii) la mise en œuvre des programmes de recherche d'accompagnement et de suivi environnemental du projet ;
- (v) l'actualisation et l'élaboration des schémas directeurs d'approvisionnement des principaux centres urbains avec amélioration du dispositif de contrôle forestier ;

(vi) le renforcement des capacités de 63 communes rurales en matière de gestion forestière ; (vii) le développement d'activités de promotion féminine ; (viii) la dynamisation des fonds de développement local générés par l'exploitation du bois ; (ix) la réalisation d'infrastructures socio-collectives pour améliorer l'accès aux services de base, et (x) la contribution à la promotion du charbon minéral en milieu rural. Les activités seront exécutées à travers trois (03) composantes :

- A. Composante Gestion des ressources naturelles
- B. Composante Actions d'accompagnement
- C. Composante Gestion du projet

Bénéfices

Les impacts attendus du projet sont les suivants :

- (i) le renforcement des capacités des 63 communes touchées en matière de gestion de forêts naturelles;
- (ii) une amélioration de l'état des forêts de plus de 1,4 millions d'ha en terme de couvert et de productivité avec un dispositif de suivi et de contrôle de l'exploitation présentant des garanties de pérennité ;
- (iii) une amélioration significative des conditions de vie des femmes en milieu rural à travers une responsabilisation accrue dans les instances de concertation, un accès facilité aux services de base (eau, santé et éducation) et aux fonds de développement locaux pour le financement des activités génératrices de revenus ;
- (iv) une économie annuelle de 10.000 stères de bois assurée par la substitution du charbon minéral au bois-énergie dans les centres urbains ;
- (v) 5.000 emplois ruraux sécurisés au profit des bûcherons et autres acteurs des filières de produits forestiers non ligneux ;
- (vi) les capacités de près de 25.000 producteurs ruraux et de 1.000 cadres, techniciens et élus locaux impliqués dans la mise en œuvre du projet renforcées ;

(vii) une contribution des aménagements forestiers à l'approvisionnement des villes en bois de feu rehaussée d'au moins 15% ;

(viii) 1,2 milliards F CFA de revenus générés annuellement et de façon durable au profit de 288 communautés villageoises répartis dans une soixantaine de communes ;

(ix) 762 millions F CFA de chiffre d'affaire annuel pour la commercialisation du bois au prix de vente en milieu rural et 4,7 milliards F CFA au prix de vente en milieu urbain ;

(x) 168 millions FCFA de chiffre d'affaire annuel pour la commercialisation de la gomme arabique ;

(xi) 76 millions F CFA de recettes fiscales générées annuellement au profit des collectivités, et 18 millions F CFA au profit du Trésor public.

Contacts clés : OULD CHEIKH AHMED Mohamed Aly

SOCIAL

MALI

Projet aménagement Phédie Sabalibougou

Référence : P-ML-AAC-007

Montant : UAC 28.000.000

Date d'évaluation : 15/12/2011

Présentation au conseil : 15/06/2012

Emplacement : Zone de l'Office du Niger

Agence d'implémentation : République du Mali

Objectifs

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'allègement de la pauvreté par un renforcement de la sécurité alimentaire. L'objectif spécifique du projet est l'aménagement de 2 nouveaux périmètres hydro-agricoles (phédie et Sabalibougou) au sein de la zone de l'Office du Niger et couvrant une superficie brute totale de 5.010 ha.

Description

Les principales réalisations du projet devraient être les suivantes :

(i) travaux d'aménagement hydro-agricole du périmètre de Phédie ;

(ii) travaux d'aménagement du périmètre de Sabalibougou ;

(iii) compléments aux ouvrages et curage du distributeur de Siengo ;

(iv) aménagement du collecteur de drainage principal des périmètres de Phédie et de sabalibougou ;

(v) aménagement d'un couloir de transhumance ;

(vi) réalisation d'infrastructures de base (écoles, puits, forages) ; (vii) implantation de nouveaux villages et déplacement d'un village ; (viii) promotion d'activités en faveur des femmes ; (ix) actions

d'appui et de formation des organisations paysannes ; (x) appui à la mise en place d'un système de crédit ; (xi) reboisements villageois ; (xii) appui à la pêche et à la pisciculture ; et (xiii) actions de recherche développement.

Le projet devrait s'articuler autour de 4 composantes principales :

(A) Aménagements hydro-agricoles et autres infrastructures (B) Appui à la mise en valeur hydro-agricole (C) Actions d'accompagnement : Appui à l'intégration agro-pastorale, Actions en faveur des femmes et des jeunes, et Actions de protection de l'environnement (D) Gestion du projet.

Le projet consistera principalement dans une extension des aménagements de l'Office du Niger avec l'aménagement de 2 nouveaux périmètres : le périmètre de Phédié (2500 ha bruts) et le périmètre de Sabalibougou (2510 ha bruts). Le périmètre de Phédié sera alimenté en eau par des extensions du distributeur Siengo existant. La superficie nette irrigable (déduction faite des emprises de canaux, pistes, villages, etc) est de 1804 ha. Une partie du périmètre de Phédié (530 ha) qui est déjà aménagée sera intégrée à l'aménagement. Le réseau du périmètre de Phédié comprend : une branche du distributeur Phédié longue de 8519 m ; 6 partiteurs ; 2 sous partiteurs ; 1 drain principal long de 7 154 m ; 3 drains partiteurs ; 4 sous drains partiteurs ; 65 arroseurs ; 12 arroseurs indépendants et 68 drains arroseurs. Le périmètre de Sabalibougou sera réalisé en prolongation du périmètre de Siengo-extension qui est en cours d'aménagement par l'ON. La superficie nette irrigable est de 2220 ha. Le réseau du périmètre de Sabalibougou comprend : 1 branche de distributeur longue de 8.590 m ; 9 partiteurs ; 4 sous partiteurs ; 1 drain principal long de 7.746 m ; 8 drains partiteurs ; 3 sous drains partiteurs ; 106 arroseurs dont 34 bilatéraux ; 1 arroseur indépendant ; et 86 drains arroseurs.

Le distributeur Gruber et son extension le distributeur Siengo seront équipés d'ouvrages de

régulation. Il s'agit d'une régulation à niveau aval constant assurée par des vannes AVIO/AVIS. Pour éviter la divagation des troupeaux à l'intérieur des zones aménagées il est prévu de réserver un couloir de passage des animaux. Ce couloir aura une largeur de 1 à 2 km, il sera limité au sud par le drain principal de Phédié et par celui de Siengo-extension et au nord par un drain secondaire de Sabalibougou. Trois nouveaux villages seront aménagés pour les populations migrantes et pour les populations déplacées. Afin d'améliorer les conditions de vie des populations et dans le cadre d'une démarche intégrée et participative, le projet prévoit de financer un certain nombre d'équipements de base en liaison avec les partenaires institutionnels concernés (AEP, santé, éducation, pistes, etc.).

Le projet apportera également un appui à la structuration des usagers, l'organisation du système de redevance, l'appui à la sécurisation foncière, l'encadrement technique des exploitants, la diversification des productions, la promotion de plantations, une facilité d'accès aux intrants et aux crédits, des formations diverses à l'attention des jeunes et des femmes en particulier.

Pour la gestion du projet, une autonomie sera confiée à une cellule légère de coordination au sein de l'ON, incluant notamment la gestion financière du projet et le suivi-évaluation des activités. Un accent particulier sera mis sur une gestion axée sur les résultats.

Bénéfices : L'aménagement des périmètres de Phédié et de Sabalibougou sur 5.000 hectares brut devrait permettre à terme d'apporter une production additionnelle de l'ordre de 22.100 tonnes de paddy en hivernage et de 2.800 tonnes en contre saison. Les productions maraîchères totaliseront environ 3.000 tonnes de tomates et 5.600 tonnes pour l'oignon. Ces productions additionnelles contribueront ainsi de manière significative à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Le projet renforcera aussi la capacité des exploitants à gérer

de manière organisée les infrastructures mises en place. Au total, le projet assurera des revenus sécurisés à 1.060 exploitants touchant ainsi près de 15.000 personnes.

Contacts clés : KHIATI Driss

MOZAMBIQUE

Grassroots Community Capacity Building

Reference: P-MZ-IE0-003

Amount: UAC 8,800,000

Appraisal Date: 03/02/2011

Board Presentation: 03/02/2012

Location: Most disadvantaged Districts

Implementing Agency: Ministry of Public Works and Housing

Objectives:

The main objective of the proposed Program is to strengthen local economic development for effective participation in poverty reduction.

Description

The program will consist of the following interdependent components:

- (i) capacity building and institutional strengthening;
- (ii) socioeconomic rehabilitation.

Benefits

The proposed program will support the consolidation and deepening the devolution of decision making process to local communities to enable them play an effective role in the development planning process. Moreover, it will establish appropriate linkages with on-going decentralization program by creating the enabling environment for social integration. The target communities to be determined during the implementation of the PPF will be including the poorest rural communities of Mozambique and the

Program will therefore contribute substantially to the Government's overall effort towards poverty reduction.

Due to the country's weak human resources base, an important benefit of the Program will be through capacity building especially in the case of communities and public servants as well as NGOs and CBOs. The Program will strengthen the capacity of the poor to articulate their development needs and thereby strengthen their participation in determining their own livelihoods. They will thus be able to prepare their own action plans, identify and select projects and participate in their implementation. It will also sensitize public servants on poverty issues and in particular in mainstreaming poverty in the planning and budgeting process thereby putting poverty issues at the core of government policy making and planning. All these activities will enhance the partnership approach to development and poverty eradication activities.

Key contacts: CUNHA Joao Duarte

Listing of Projects in the Pipeline by Region

Liste de projets dans le pipeline par région

Region 1

East 1 Region: Burundi, Kenya, Rwanda, Seychelles, Tanzania, Uganda

West 1 Region: Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria, Togo

Center Region: Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo Democratic Republic, Republic of Congo, Equatorial Guinea, Gabon

North 1 Region: Egypt, Libya, Tunisia

South 1 Region: Botswana, Lesotho, Namibia, South Africa, Swaziland, Zimbabwe

Country	Sector	Title	Total Project Cost (UA unless specified)
<i>Pays</i>	<i>Secteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Coût total du projet (UC sauf mention contraire)</i>
Namibia	Agriculture	Northern Communal Rural Development Project	20,000,000
Niger	Agriculture	Gestion durable fortes naturelles	15.000.000

Listing of Projects in the Pipeline by Region

Liste de projets dans le pipeline par région

Region 2

East 2 Region: Djibouti, Comoros, Eritrea, Ethiopia, Somalia, Sudan

West 2 Region: Cape Verde, Gambia, Guinea, Guinea-Bissau, Liberia, Mali,
Sao-Tome & Principe, Senegal, Sierra Leone

North 2 Region: Algeria, Mauritania, Morocco

South 2 Region: Angola, Madagascar, Malawi, Mauritius, Mozambique, Zambia

Country	Sector	Title	Total Project Cost (UA million unless specified)
<i>Pays</i>	<i>Secteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Coût total du projet (millions d'UC sauf mention contraire)</i>
Mali	Social	Projet aménagement Phedie Sabalibougou	28,000,000
Mozambique	Agriculture	COFAMOSA Sugar Cane Project	50,000,000
Mozambique	Agriculture	Grassroots Community Capacity Building	8,800,000

For further information, Please contact Mrs. W. CHEBBI, DACON Administrative Clerk, ADB

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme W. CHEBBI, Commis administratif de DACON, BAD

Tel.: 216 (71) 10 33 16

Fax: 216 (71) 83 02 73

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

13/01/2010 (ADB/BD/WP/2009/205)	Egypt	Social	Rural Income and Economic enhancement Project (RIEEP) / Projet d'amélioration du revenu et de la situation économique en milieu rural (RIEEP).
13/01/2010 (ADF/BD/WP/2009/168)	Togo	Transport	Sanve Condji – Benin Border Road Rehabilitation and Modernisation Project : Lome Port Roundabout – Avepozo / Projet de réhabilitation et de modernisation de la Route Aflao- Sanve Condji – Frontière du Bénin : Tronçon rond-point du Port de Lomé – Avépozo.
27/01/2010 (ADF/BD/WP/2010/03)	Burkina Faso	Social	Electricity Infrastructure Strengthening and Rural Electrification Project / Projet de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale.
17/02/2010 (ADB/BD/WP/2010/14)	Tunisia	Multisector	Equity Participation in Argan Infrastructure Fund
09/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/20)	Zimbabwe	Social	Emergency Assistance to Support Efforts to Control and Avert Cholera Outbreaks
17/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/21)	Côte d'Ivoire	Multisector	Prise de participation au capital de MicroCred Côte d'Ivoire / Equity Participation in «MicroCred Côte d'Ivoire».
17/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/22)	Egypt	Multisector	Egyptian refining Company (ERC)
17/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/13)	Tunisia	Social	Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières «ETAP» - Hasdrubal Oil and Gas Field Development Project / Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) – Projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazier Hasdrubal.
19/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/19)	Botswana	Social	Support for Education Quality and Technical and Vocational Education and Training Project (SEQTVET) / Projet d'appui à la qualité de l'éducation et à l'enseignement et la formation technique et professionnelle (SEQTVET).
24/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/25) (ADF/BD/WP/2010/15)	Guinea-Bissau	Multisector	Emergency Fiscal Reform Support Programme (EFRSP) / Programme d'urgence d'appui aux réformes budgétaires (PUARB).
24/03/2010 (ADB/BD/WP/2009/68) (ADF/BD/WP/2009/47)	Liberia	Agriculture	Agriculture Sector Rehabilitation Project / Projet de réhabilitation du secteur agricole.
01/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/34)	Morocco	Social	Study to diagnose and design a programme to strengthen and repair the protective structures of seven (7) ports / Etude portant sur le diagnostic et l'élaboration d'un programme de confortement et de réparation des ouvrages de protection de sept (7) ports.
07/04/2010 (ADF/BD/WP/2010/14)	Benin	Transport	Ndali-Nikki-Chicandou Nigerian border road asphaltting project / Projet de bitumage de la route Ndali-Nikki-Chicandou-Frontière du Nigéria.

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

07/04/2010 (ADF/BD/WP/2010/20)	Malawi	Social	Governance and Poverty Reduction Support Grant II (GPRSG II) / Appui à la gouvernance et à la réduction de la pauvreté II (GPRSG II).
28/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/56)	Cameroon	Multisector	Dibamba Power Project / Projet de centrale électrique de Dibamba.
28/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/48) (ADF/BD/WP/2010/31)	Congo	Multisector	HIPC Approval – Completion Point under the Enhanced Framework / Approbation de l'Initiative PPTE – Point d'achèvement du cadre renforcé.
28/04/2010 (ADF/BD/WP/2010/26)	Eriteria	Social	Support to Higher Education Development Project / Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur.
10/05/2010 (ADF/BD/WP/2010/32)	Tanzania	Multisector	Small Entrepreneurs Loan Facility Project II (SELF II) / Projet de mécanisme de prêt aux petits entrepreneurs II (SELF II).
12/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/65) (ADF/BD/WP/2010/39)	Cameroon	Social	Rural Drinking Water Supply and Sanitation Project / Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural.
12/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/59)	Morocco	Social	Project to Update the Drinking Water Supply in the Rabat-Casablanca Coastal Area / Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la zone côtière Rabat-Casablanca.
14/05/2010 (ADF/BD/WP/2008/49)	Mauritania	Social	Nouakchott City «Aftout Essahli» Drinking Water Supply Project / Projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Nouakchott «Aftout Essahli».
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/70) (ADF/BD/WP/2010/43)	Liberia	Social	Urban Water Supply and Sanitation Project / Projet d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu urbain.
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/61)	Burundi	Social	Third Economic Reform Support Programme (ERSP III) / Programme d'appui aux réformes économiques - Phase III (PARE III).
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/74)	Cape Verde	Social	Cabeolica Wind Power Project Cost / Projet d'Energie Eolienne de Cabeolica.
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/73)	South Africa	Multisector	Line of Credit to the Industrial Development Corporation of South Africa / Ligne de Crédit à «Industrial Development Corporation of South Africa».

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

Multinational

17/02/2010 (ADB/BD/WP/2010/14)	Multisector	Equity Participation in Argan Infrastructure Fund / Prise de participation au capital de «Argan Infrastructure Fund».
28/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/57)	Multisector	Equity Investment in Helios Investors II Fund / Prise de participation au Capital de "Helios Investors II Fund".
28/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/58)	Multisector	Equity Investment in Africa Capitalization Fund (ACF) / Prise de participation au Capital du Fonds Africain de capitalization (ACF).
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/72)	Multisector	Equity Investment in African Agriculture Fund / Prise de participation au capital social du Fonds africain de l'agriculture.
25/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/78)	Multisector	Songwe River Basin Development Programme (SRBDP) / Programme de mise en valeur du bassin du fleuve Songwe (SRBDP).

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

07/01/2009 (ADF/BD/WP/2008/164)	Guinea-Bissau	Social	Health Development Programme Support Project (Health II) / Projet d'appui au programme national de développement sanitaire (Santé II).
14/01/2009 (ADB/BD/WP/2008/206) (ADF/BD/WP/2008/169)	Gambia	Social	Poverty Reduction Budget Support Program / Programme d'appui budgétaire à la réduction de la pauvreté.
14/01/2009 (ADB/BD/WP/2008/212)	Tunisia	Transport	Enfidha Airport Project (The Main Tranche) / Projet d'aéroport Enfidha (La tranche principale).
14/01/2009 (ADB/BD/WP/2008/212)	Tunisia	Transport	Enfidha Airport Project (The Standby Tranche) / Projet d'aéroport Enfidha (La tranche de réserve).
19/01/2009 (ADB/BD/WP/2009/02)	Zimbabwe	Social	Emergency Assistance to support efforts to Control and Avert Cholera Outbreaks.
28/01/2009 (ADF/BD/WP/2009/01)	Cameroon	Social	Semi-Urban Drinking Water Supply and Sanitation Project / Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu semi-urbain .
02/02/2009 (ADF/BD/WP/2009/10)	Madagascar	Social	Project Preparation Financing Mechanism (PPF) for the Lower Mangoky Irrigated Area Rehabilitation and Extension Project-Phase II / Mécanisme de financement de préparation de projet (PPF) en faveur du projet de réhabilitation et d'extension du périmètre irrigué de bas Mangoky-Phase II.
04/02/2009 (ADF/BD/WP/2009/02)	Lesotho	Social	Electricity Supply Project / Projet d'approvisionnement en électricité.
11/02/2009 (ADF/BD/WP/2009/07)	Burkina Faso	Transport	Project to Rehabilitate the Koupela-Bittou-Cinkanse-Togo Border Road and the Mogande Access Road / Projet de réhabilitation de la route Koupéla-Bittou-Cinkansé- Frontière du Togo et de la bretelle de Mogandé.
11/02/2009 (ADB/BD/WP/2009/09) (ADF/BD/WP/2009/08)	Togo	Multisector	HIPC Approval – Decision Point under the Enhanced Framework / Approbation de l'Initiative PPTTE – Point de décision dans le cadre renforcé.
11/02/2009 (ADB/BD/WP/2009/21)	Guinea-Bissau	Social	Aide humanitaire d'urgence en appui à la lutte et au contrôle de l'épidémie de choléra.
18/02/2009 (ADB/BD/WP/2009/19)	Nigeria	Multisector	Line of Credit to Intercontinental Bank Plc / Ligne de Crédit à "Intercontinental Bank Plc".
18/02/2009 (ADF/BD/WP/2009/14)	Senegal	Social	Rural Drinking Water Supply and Sanitation Sub-Programme-Phase II / Sous-programme pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement en milieu rural-Phase II.
25/02/2009 (ADB/BD/WP/2009/26)	Egypt	Multisector	Franchising Sector Support Programme / Programme d'appui au secteur du franchisage.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

26/02/2009 (ADB/BD/WP/2009/25)	Eritrea	Social	Grant to the State of Eritrea under the African Food Crisis Response / Octroi d'un don à l'Etat de l'Erythrée à la réponse à la crise alimentaire en Afrique.
06/03/2009 (ADF/BD/WP/2009/21)	Malawi	Social	Poverty Reduction Support Programme I / Programme d'appui à la réduction de la pauvreté I.
06/03/2009 (ADB/BD/WP/2009/29) (ADF/BD/WP/2009/26)	Côte d'Ivoire	Multisector	Economic and Financial Reform Support Programme (PAREF) / Programme d'appui aux réformes économiques et financières (PAREF).
06/03/2009 (ADB/BD/WP/2009/30) (ADF/BD/WP/2009/27)	Côte d'Ivoire	Multisector	Eligibility for Supplementary Resources and Arrears Clearance under the Fragile States Facility / Eligibilité aux ressources supplémentaires et opération d'apurement des arriérés dans le cadre de la facilité en faveur des Etats fragiles.
11/03/2009 (ADF/BD/WP/2009/18)	Angola	Social	Environmental Sector Support Project (ESSP) / Projet d'appui au secteur de l'environnement (PASE).
25/03/2009 (ADF/BD/WP/2009/34)	Rwanda	Transport	Butare-Kitabi-Ntendezi Road Project / Projet de route Butare-Kitabi-Ntendezi.
25/03/2009 (ADF/BD/WP/2009/33)	Uganda	Agriculture	Markets and Agricultural Trade Improvement Project - I (MATIP-I) / Projet d'amélioration des marchés et du commerce des produits agricoles - I (MATIP-I).
31/03/2009 (ADF/BD/WP/2009/07)	Burkina Faso	Transport	Koupela-Bittou-Cinkase-Togolese Border Road and Mogande Ramp Rehabilitation Project / Projet de réhabilitation de la Route Koupela-Bittou-Cinkase-Frontière du Togo et de la Bretelle de Mogande.
31/03/2009 (ADB/BD/WP/2009/39)	Morocco	Social	National Education Emergency Support Programme / Appui au programme d'urgence de l'éducation nationale.
02/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/59)	Burundi	Social	Aide humanitaire d'urgence aux populations vulnérabilisées par le conflit.
02/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/57)	Burundi	Social	Aide humanitaire d'urgence aux populations affectées par les aléas climatiques.
02/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/62)	Djibouti	Social	Aide humanitaire d'urgence aux victimes de la sécheresse.
02/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/58)	Mozambique	Social	Emergency Humanitarian Assistance to Populations Affected by Flood and Draught.
02/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/60)	Togo	Social	Aide humanitaire d'urgence aux victimes des inondations.
02/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/61)	Zambia	Social	Emergency Humanitarian Assistance to Flood Victims.
16/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/37)	Morocco	Transport	Third Airport Project / Troisième projet aéroportuaire.
16/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/52)	Tunisia	Social	Integration Support Programme / Programme d'appui à l'intégration.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

16/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/74)	Niger	Social	Grant to the Republic of Niger from the Surplus Account Allocation to the African Food Crisis Response / Octroi d'un don à la République du Niger provenant de l'allocation du Compte d'excédent relative à la réponse à la crise alimentaire en Afrique.
16/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/75)	Sao Tome and Principe	Social	Octroi d'un don à la République Démocratique de Sao Tomé et Principe provenant de l'allocation du Compte d'excédent relative à la réponse à la crise alimentaire en Afrique / Grant to the Democratic Republic of Sao Tome and Principe from the Surplus Account Allocation to the African Food Crisis Response.
22/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/69)	Algeria	Multisector	Guarantee in favour of "Maghreb Leasing Algérie" / Garantie au profit de "Maghreb Leasing Algérie".
22/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/64) (ADF/BD/WP/2009/43)	Burundi	Multisector	HIPC Approval - Completion Point under the Enhanced Framework / Approbation de l'Initiative PPTe - Point d'achèvement au titre de l'initiative PPTe renforcée.
29/04/2009 (ADF/BD/WP/2009/50)	Benin	Social	Third Growth and Poverty Reduction Strategy Support Program (GPRSSP-III) / Troisième programme d'appui à la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (PASCRRP-III).
29/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/65) (ADF/BD/WP/2009/44)	Côte d'Ivoire	Multisector	HIPC Approval – Decision Point under the Enhanced Framework / Approbation de l'Initiative PPTe – Point de décision dans le cadre renforcé.
29/04/2009 (ADF/BD/WP/2009/52)	Guinea	Transport	Tombo-Gbessia Road Improvement Project - Supplementary Grant / Projet de réaménagement de la route Tombo-Gbessia - don supplémentaire.
29/04/2009 (ADF/BD/WP/2009/46)	Kenya	Agriculture	Restoration of Farm Infrastructure and Rural Livelihoods Project / Projet de restauration de l'infrastructure agricole et des moyens d'existence en milieu rural.
29/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/68) (ADF/BD/WP/2009/47)	Liberia	Agriculture	Agriculture Sector Rehabilitation Project / Projet de réhabilitation du secteur agricole.
29/04/2009 (ADF/BD/WP/2009/51)	Mozambique	Social	Niassa Provincial Towns Water Supply and Sanitation Project / Projet d'alimentation en eau et d'assainissement des villes de la province de Niassa.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

30/04/2009 (ADF/BD/WP/2009/59)	Uganda	Social	Improvement of Health Services at Mulago National Referral Hospital and the City of Kampala - Project Preparation Facility / Amélioration des services de santé au niveau de l'hôpital central national de Mulago et de la ville de Kampala - Mécanisme de
05/05/2009 (ADF/BD/WP/2009/61)	WAEMU/Ghana	Transport	Road Programme I: Supplementary loan to Mali / Programme routier I : Prêt supplémentaire au Mali.
06/05/2009 (ADF/BD/WP/2009/63)	DRC	Multisector	Emergency Programme to Mitigate the Impacts of the Financial Crisis / Programme d'urgence d'atténuation des impacts de la crise financière.
06/05/2009 (ADF/BD/WP/2009/54)	Kenya	Transport	Mombasa-Nairobi Transmission Line Project / Projet de ligne de Transport d'électricité Mombasa-Nairobi.
06/05/2009 (ADB/BD/WP/2009/43)	Kenya	Multisector	Increase of the Bank's Equity Participation in the Capital of K-Rep Bank Limited / Augmentation de la participation de la Banque au capital de « K-Rep Bank Limited ».
06/05/2009 (ADF/BD/WP/2009/57)	Rwanda	Social	Poverty Reduction Strategy Support Program III (PRSP III) / Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté (PASRP III).
06/05/2009 (ADF/BD/WP/2009/58)	Sierra Leone	Social	Economic Governance Reform Programme I (EGRP I) / Premier Programme de réforme de la gouvernance économique (EGRP I).
20/05/2009 (ADB/BD/WP/2009/88)	Egypt	Social	Launching of a Geostationary Satellite Project - NAVISAT / Lancement d'un projet de satellite géostationnaire - NAVISAT.
22/05/2009 (ADB/BD/WP/2009/91)	Liberia	Social	Emergency Assistance to support efforts to control and avert caterpillar infestations.
22/05/2009 (ADF/BD/WP/2009/64)	Malawi	Transport	Trunk Road Rehabilitation - Blantyre - Zomba Road Project / Projet de réhabilitation de route - Projet routier Blantyre-Zomba.
27/05/2009 (ADF/BD/WP/2009/67)	Mali	Agriculture	Irrigation Development Program in Bani Basin and Selingue (PDI-BS) – Phase I / Programme de développement de l'irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS) – Phase I.
27/05/2009 (ADB/BD/WP/2009/99) (ADF/BD/WP/2009/68)	Liberia	Multisector	Public Financial Management Reform Support Programme (PFMRSP I) - (Additional Grant) / Programme d'appui à la réforme de la gestion des finances publiques I (PFMRSP I) – (don supplémentaire).

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

01/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/96)	Mauritius	Social	Mauritius Wastewater Master Plan Study / Etude du plan directeur de traitement des eaux usées de Maurice.
02/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/92)	Botswana	Multisector	Economic Diversification Support Programme / Programme d'appui à la diversification de l'économie.
02/06/2009 (ADF/BD/WP/2009/72)	Chad	Transport	Koumra-Sarh Road Development Project / Projet d'aménagement de la route Koumra-Sarh.
02/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/101)	Congo	Social	Equity Participation in « Banque Congolaise de l'Habitat » / Prise de participation au capital de la Banque Congolaise de l'Habitat.
02/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/89)	Madagascar	Social	Aide humanitaire d'urgence aux victimes des inondations causées par le cyclone Fanele.
10/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/102)	Liberia	Multisector	Liberia Bank for Development and Investment (LBDI) / Banque de développement et d'investissement du Liberia (LBDI).
15/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/105)	Egypt	Social	Study relating to the rehabilitation of Zefta Barrage or the Construction of a new barrage to replace the current structure / Etude relative au réhabilitation du barrage de Zefta ou construction d'un nouveau barrage en vue de remplacer l'ouvrage actuel.
17/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/110) (ADF/BD/WP/2009/70)	Sierra Leone	Transport	Lungi-Port Loko Road Upgrading Project / Projet de réaménagement de la route Lungi-Port Loko.
22/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/111)	Gambia	Agriculture	Artisanal Fisheries Development Project (Supplementary NTF Loan) / Projet de développement de la pêche artisanale (Prêt supplémentaire).
24/06/2009 (ADF/BD/WP/2009/83)	Burundi	Social	Job Creation Programme Support Project / Projet d'appui au programme de création d'emploi.
01/07/2009 (ADF/BD/WP/2009/82) (ADB/BD/WP/2009/109)	Rwanda	Social	National Rural Drinking Water Supply and Sanitation Program (Phase II) / Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural (Phase II).
15/07/2009 (ADF/BD/WP/2009/88)	Guinea Bissau	Multisector	Administrative Capacity Building Support Project / Projet d'appui au renforcement des capacités d'administration.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

15/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/122) (ADF/BD/WP/2009/94)	Comoros	Multisector	Economic Reform Support and Financial Governance Programme (PAREGF) / Programme d'appui aux réformes économiques et de gouvernance financière (PAREGF).
15/07/2009 (ADF/BD/WP/2009/92)	Comoros	Multisector	Institutional Capacity Building Project (ICBP) / Projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI).
15/07/2009 (ADF/BD/WP/2009/93)	Mozambique	Multisector	Massingir Dam Emergency Rehabilitation Project / Projet de réhabilitation d'urgence du barrage de Massingir.
15/07/2009 (ADF/BD/WP/2009/91)	Senegal	Transport	Dakar-Diamniadio Highway Construction Project / Projet de construction d'autoroute Dakar-Diamniadio.
20/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/127)	Senegal	Multisector	Dakar Container Terminal Project / Projet de terminal à conteneurs de Dakar.
20/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/117)	Seychelles	Multisector	Economic Governance Reforms Programme / Programme de réforme de la gouvernance économique.
22/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/123) (ADF/BD/WP/2009/95)	Central African Republic	Social	Project for Community Development and Support to Vulnerable Groups (PDCADV) / Projet de développement communautaire et d'appui aux groupes vulnérables (PDCAGV).
22/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/128)	Gabon	Social	Support Project for Improvement of Higher Education and Vocational Training Public Services / Projet d'appui à l'amélioration de la qualité des services publics d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.
22/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/135)	Nigeria	Multisector	Line of Credit to Zenith Bank Plc under the Emergency Liquidity Facility / Ligne de crédit à la "Zenith Bank Plc" au titre de la Facilité de Liquidité d'Urgence.
22/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/136)	Nigeria	Multisector	Line of Credit to the United Bank for Africa Plc under the Trade Finance Initiative / Ligne de crédit à la "United Bank for Africa Plc" au titre de l'Initiative de Financement du Commerce.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

22/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/136)	Nigeria	Multisector	Line of Credit to the United Bank for Africa Plc under the Emergency Liquidity Facility / Ligne de crédit à la "United Bank for Africa Plc" au titre de la Facilité de Liquidité d'Urgence.
22/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/118)	Zimbabwe	Social	Emergency Assistance to Vulnerable Smallholder Farmers.
02/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/151)	Nigeria	Social	Helios Shared Telecom Infrastructure Project / Projet Helios d'Infrastructures de Télécommunications Mutualisées.
02/09/2009 (ADF/BD/WP/2009/75)	Nigeria	Social	Urban Water Supply and Sanitation Improvement Project in Oyo and Taraba States / Projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu urbain dans les Etats d'Oyo et de Taraba.
02/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/144)	Tunisia	Social	Electricity Distribution Networks Rehabilitation and Restructuring Project / Projet d'assainissement et de restructuration des réseaux de distribution d'électricité.
07/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/154)	South Africa	Multisector	Line of Credit to Standard Bank of South Africa Limited as part of the Global Trade Liquidity Program / Ligne de crédit à la "Standard Bank of South Africa Limited" du programme global de liquidité pour le commerce extérieur (GTLP).
09/09/2009 (ADF/BD/WP/2009/108)	Malawi	Agriculture	Agriculture Infrastructure Support Project / Projet d'appui à l'infrastructure agricole.
14/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/155)	Comoros	Social	Emergency Humanitarian Assistance to Flood Victims / Aide humanitaire d'urgence aux victimes des inondations.
16/09/2009 (ADF/BD/WP/2009/109)	Congo	Social	Brazzaville and Pointe Noire Sanitation Project / Projet d'assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire.
16/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/147)	Ghana	Social	Cocobod (The Ghana Cocoa Board).
16/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/152)	Mauritania	Social	SNIM Expansion Project Guelb II / Projet d'expansion de la SNIM Guelb II.
18/09/2009 (ADF/BD/WP/2009/97)	Rwanda	Multisector	Support to Policy and Strategy Development Project (SPSD) / Projet d'appui à l'élaboration des politiques et des stratégies (SPSD).

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

25/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/114)	Uganda	Transport	Road Sector Support Project III / Troisième projet d'appui au secteur routier.
28/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/167)	Burkina Faso	Social	Aide humanitaire d'urgence aux victimes des inondations.
06/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/166)	Tunisia	Social	North and East Greater Tunis Flood Protection Study / Etude de protection contre les inondations des zones Nord et Est du Grand Tunis.
07/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/163)	Egypt	Social	Gabal El-Asfar Wastewater Treatment Plant - Stage II, Phase II Project / Projet de station d'épuration de Gabal El-Asfar – Etape 2, Phase 2.
07/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/158) (ADB/BD/WP/2009/117)	Central African Republic	Multisector	HIPC Approval – Completion Point under the Enhanced Framework / Approbation de l'Initiative PPTE – Point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE renforcée.
08/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/178)	Central African Republic	Social	Aide humanitaire d'urgence en faveur des populations victimes des inondations pluviales à Bangui.
09/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/170)	Namibia	Social	Development of a National Human Resource Plan for Economic Growth / Elaboration d'un plan national des ressources humaines pour la croissance économique.
09/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/168)	Tunisia	Social	Study on the Development of the Health Services Export Strategy / Etude sur le développement de la stratégie d'exportation des services de la santé.
14/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/121)	Cameroon	Transport	Batchenga-Yoko-Tibati-Ngaoundéré Road / Etude de la route Batchenga-Yoko-Tibali-Ngaoundéré.
14/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/124)	Ghana	Transport	Awoshie-Pokuase Road and Community Development Project / Projet de construction de la route Awoshie-Pokuase et de développement communautaire.
20/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/157)	Tunisia	Agriculture	Programme to Strengthen Drinking Water Agricultural Development Cooperatives / Programme de renforcement des groupements de développement agricoles d'eau potable.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

28/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/183)	Botswana	Social	Morupule B Power Project / Projet d'électricité de Morupule B.
28/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/185)	Cape Verde	Social	Additional Budget Support Loan for the Poverty Reduction Strategy Support Programme II (PRSSP-II) / Programme d'appui budgétaire additionnel au programme d'appui budgétaire à la stratégie de réduction de la pauvreté (PASRP – II).
28/10/2009 (ADF/BD/WP/2009/131)	Nigeria	Social	Economic and Power Sector Reform Program (EPSERP) / Programme de réforme de l'économie et du secteur de l'électricité (EPSERP).
03/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/183)	Botswana	Social	Feasibility Study for a 200 Megawatts Concentrating Solar Power Plant / Etude de faisabilité pour une centrale solaire à concentration de 200 mégawatts.
03/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/176) (ADF/BD/WP/2009/129)	Central African Republic	Social	Project for Drinking Water Supply and Sanitation in three Divisional Headquarters and Surrounding Rural Areas / Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement de trois chefs-lieux de préfectures et des zones rurales environnantes.
03/11/2009 (ADF/BD/WP/2009/136)	Kenya	Social	Small Towns and Rural Water Supply and Sanitation Project / Projet d'alimentation en eau et d'assainissement dans les petites villes et en milieu rural.
03/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/182)	Tunisia	Social	Study on Emerging and Re-emerging Diseases to Strengthen the Health Monitoring System / Etude sur les maladies émergentes et ré-émergentes pour le renforcement du système de veille sanitaire.
10/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/191)	Egypt	Social	Preparation of a Master Plan for the Rehabilitation- Replacement of Major Hydraulic Structures / Préparation d'un plan directeur pour la réhabilitation et le remplacement des principaux ouvrages hydrauliques.
16/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/210)	Chad	Social	Aide humanitaire d'urgence en appui à la lutte contre l'épidémie de méningite.
17/11/2009 (ADF/BD/WP/2009/74)	Lesotho	Social	Poverty Reduction Support Programme (PRSP) / Programme d'appui à la réduction de la pauvreté (PARP).

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

17/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/142)	Uganda	Social	Rural Income and Employment Enhancement Project / Projet d'accroissement des revenus et des possibilités d'emploi en milieu rural.
25/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/198)	Mauritius	Multisector	Competitiveness and Public Sector Efficiency Programme (CPSE) / Programme de compétitivité et d'efficacité du secteur public (CPSE).
25/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/214)	Senegal	Social	Sendou Power Project / Projet de centrale électrique de Sendou.
25/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/203)	South Africa	Social	Medupi Power Project / Projet de centrale électrique de Medupi.
30/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/104)	Mali	Social	Growth and Poverty Reduction Strategy Support Programme (GPRSSP) and assist in Mitigating the Impact of the Global Crisis / Programme d'appui à la stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (PASCRP) et de contribuer à faire face aux effets de la crise financière.
02/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/216)	Morocco	Social	Power Transmission and Distribution Development Project / Projet de développement du réseau de transport et de répartition de l'électricité.
02/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/224)	Seychelles	Multisector	Policy based partial credit guarantee (PBPCG) programme / Programme de garantie partielle de crédit à l'appui aux Réformes (GPCAR).
02/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/151)	Tanzania	Transport	Road Sector Support Project I / Projet d'appui au secteur routier I.
04/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/206)	Tunisia	Social	Strategic Study on Sanitation concerning 80 Districts with Population below 10,000 and Detailed Preliminary Design for Six Districts with Population above 10,000 / Etude stratégique d'assainissement de 80 communes de moins de 10 000 habitants et des avant-projets détaillés de six communes de plus de 10 000 habitants.
09/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/232)	Mauritania	Social	Aide humanitaire d'urgence aux victimes des inondations de la ville de Rosso.
09/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/221)	Morocco	Multisector	Financial Sector Development Support Programme / Programme d'appui au développement du secteur financier.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

09/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/233)	Morocco	Social	Programme d'actions pour atténuer les effets des inondations dans la région du Gharb.
14/12/2009 (ADB/BD/WP/2008/07)	DRC	Multisector	Increase of the amount of the Equity Participation in "Advans Banque Congo" (Amendment to Resolution N° P/CD/2008/03) / Augmentation du montant de la prise de participation au capital de «Advans Banque Congo» (Amendement à la Résolution N° P/CD/2008/03).
14/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/227)	Morocco	Social	National Irrigation Water Saving Programme Support Project (PAPNEEI) / Projet d'appui au programme national d'économie d'eau d'irrigation (PAPNEEI).
17/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/231) (ADF/BD/WP/2009/163)	Central African Republic	Infrastructure	Rural Infrastructure Rehabilitation Support Project (PARIR) / Projet d'appui à la réhabilitation d'infrastructures rurales (PARIR).
17/12/2009 (ADB/BD/WP/2009/228) (ADF/BD/WP/2009/161)	Comoros	Social	Project for Water Supply and Sanitation / Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

Multinational

28/01/2009 (ADB/BD/WP/2009/05)	Multisector	Equity Investment in Agri-Vie Fund PCC / Prise de participation au capital de « Agri-Vie Fund PCC ».
18/02/2009 (ADB/BD/WP/2009/18)	Multisector	Line of Credit to the Company for Habitat and Housing in Africa (Shelter-Afrique) / Ligne de crédit à la société pour l'habitat et le logement en Afrique (Shelter-Afrique).
25/02/2009 (ADF/BD/WP/2009/19)	Multisector	Multi-Country Demobilization and Reintegration Transitional Support Programme (MDRTSP) / Programme multi-pays d'appui transitoire à la démobilisation et la réintégration (MDRTSP).
11/03/2009 (ADF/BD/WP/2009/20)	Social	Congo Basin Ecosystems Conservation Support Programme / Programme d'appui à la conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo.
11/03/2009 (ADB/BD/WP/2009/31)	Social	New Dawn Satellite Project / Projet de satellite New Dawn.
11/03/2009 (ADB/BD/WP/2009/36)	Transport	Loan to Emerging Africa Infrastructure Fund (EAIF) / Octroi d'un prêt à "Emerging Africa Infrastructure Fund" (EAIF).
18/03/2009 (ADF/BD/WP/2009/31)	Multisector	Support to a Network of African Institutions of Science and Technology Project / Projet d'appui à un réseau d'institutions africaines de science et de Technologie.
16/04/2009 (ADB/BD/WP/2009/56)	Multisector	Equity Investment in AfricInvest II Fund / Prise de participation au capital de "AfricInvest II Fund".
27/05/2009 (ADB/BD/WP/2009/93)	Multisector	Investment in Evolution One En Commandite Partnership / Investissement dans "Evolution One En Commandite Partnership".
27/05/2009 (ADB/BD/WP/2009/94)	Multisector	Main One Cable System Project – Phase I / Phase I du Projet "Main One Cable System".
10/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/103)	Multisector	Equity Investment in Aureos Africa Fund, L.L.C / Prise de participation au capital de «Aureos Africa Fund, L.L.C» / Prise de participation au capital de «Aureos Africa Fund, L.L.C».
17/06/2009 (ADB/BD/WP/2009/106)	Social	Equity Investment in the Investment Fund for Health in Africa (IFHA) / Prise de Participation au capital de "Investment Fund for Health in Africa" (IFHA).
24/06/2009 (ADF/BD/WP/2009/76)	Transport	Nacala Road Corridor Project – Phase I (Loan to Mozambique) / Projet de Corridor routier de Nacala – Phase I (Prêt au Mozambique).
24/06/2009 (ADF/BD/WP/2009/76)	Transport	Nacala Road Corridor Project – Phase I (Loan to Malawi) / Projet de Corridor routier de Nacala – Phase I (Prêt au Malawi).

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

Multinational

01/07/2009 (ADB/BD/WP/2009/113)	Multisector	Participation in the Global Trade Liquidity Program (GTLP) / Participation au Programme Global de Liquidité pour le Commerce Extérieur (GTLP).
01/07/2009 (ADF/BD/WP/2009/85)	Transport	Mombasa-Nairobi-Addis Ababa Road Corridor Project – Phase II (Loan to Kenya) / Projet de corridor routier Mombasa-Nairobi-Addis Abeba – Phase II (Prêt au Kenya).
01/07/2009 (ADF/BD/WP/2009/85)	Transport	Mombasa-Nairobi-Addis Ababa Road Corridor Project – Phase II (Loan to Ethiopia) / Projet de corridor routier Mombasa-Nairobi-Addis Abeba – Phase II (Prêt à l’Ethiopie).
16/09/2009 (ADB/BD/WP/2009/145)	Multisector	Equity Investment in West Africa Emerging Market Fund (WAEMF) / Prise de participation au capital de « West Africa Emerging Market Fund » (WAEMF).
25/09/2009 (ADF/BD/WP/2009/113)	Transport	Ketta-Djoum Road and Brazzaville-Yaoundé Transport Corridor Facilitation Project (Loan to the Republic of Cameroon) / Projet de route Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé (prêt à la République du Cameroun).
25/09/2009 (ADF/BD/WP/2009/113)	Transport	Ketta-Djoum Road and Brazzaville-Yaoundé Transport Corridor Facilitation Project (Grant to the Republic of Congo) / Projet de route Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé (don à la République du Congo).
25/09/2009 (ADF/BD/WP/2009/112)	Infrastructure	Bugesera Natural Region Rural Infrastructure Support Project (Grant to the Republic of Burundi) / Projet d’appui aux infrastructures rurales de la région naturelle de Bugesera (don à la République du Burundi).
25/09/2009 (ADF/BD/WP/2009/112)	Infrastructure	Bugesera Natural Region Rural Infrastructure Support Project (Grant to the Republic of Rwanda) / Projet d’appui aux infrastructures rurales de la région naturelle de Bugesera (don à la République du Rwanda).
14/10/2009 (ADB/BD/WP/2009/171)	Multisector	Equity Investment in Citadel Capital Joint Investment Fund L.P / Prise de participation au capital de “Citadel Capital Joint Investment Fund L.P”.

List of Approved Projects for 2009

Liste de projets approuvés en 2009

Multinational

17/11/2009 (ADF/BD/WP/2009/135)	Transport	Phase II Dar Es Salaam-Isaka-Kigali – Keza-Musongati Railway Project Study (Grant to the Republic of Burundi) / Etude du projet de chemin de fer Dar Es Salaam-Isaka-Kigali – Keza-Musongati (Don à la République du Burundi).
17/11/2009 (ADF/BD/WP/2009/135)	Transport	Phase II Dar Es Salaam-Isaka-Kigali – Keza-Musongati Railway Project Study (Grant to the Republic of Rwanda) / Etude du projet de chemin de fer Dar Es Salaam-Isaka-Kigali – Keza-Musongati (Don à la République du Rwanda).
17/11/2009 (ADF/BD/WP/2009/135)	Transport	Phase II Dar Es Salaam-Isaka-Kigali – Keza-Musongati Railway Project Study (Loan to the United Republic of Tanzania) / Etude du projet de chemin de fer Dar Es Salaam-Isaka-Kigali – Keza-Musongati (Prêt à la République Unie de Tanzanie).
17/11/2009 (ADF/BD/WP/2009/146)	Multisector	Institutional Support to African Climate Institutions Project / Projet d'appui aux institutions africaines du climat.
25/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/193)	Multisector	Line of Credit to African Banking Corporation Holdings Ltd (ABCH) under the Emergency Liquidity Facility / Ligne de crédit à la "African Banking Corporation Holdings Ltd "(ABCH)" au titre de la Facilité de Liquidité d'Urgence.
25/11/2009 (ADB/BD/WP/2009/213)	Multisector	Equity Investment in African Infrastructure Investment Fund 2 (Mauritius) / Prise de participation au capital de "African Infrastructure Investment Fund 2 (Mauritius).

General Procurement Notices

Notes d'informations générales sur les acquisitions

REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU

Projet d'appui au renforcement des capacités d'administration (PARCA)

NOTE D'INFORMATION GENERALE SUR LES ACQUISITIONS

La République de Guinée-Bissau a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) (en diverses monnaies, d'un montant de 7.800.000 UC, pour financer la coût du projet d'appui au renforcement des capacités d'administration (PARCA), et prévoit d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre des contrats devant être acquis dans le cadre du projet.

2. Le Projet a pour objectifs d'améliorer l'offre, les conditions et la qualité de la formation professionnelle dans les filières de l'Administration, et de contribuer au renforcement des capacités et à la modernisation des administrations économique et financière, et du système informatique de gestion des marchés publics.

3. Le Projet comprend les composantes suivantes :

- Appui à la création de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) ;
- Appui à l'amélioration du rendement des administrations économique et financière, et
- Appui à la gestion et au suivi du projet.

4. Les modes d'acquisition prévus pour les biens, les services de consultants et les travaux sont indiqués ci-après :

• **Biens**

- L'acquisition d'équipements informatiques et de télécommunications se fera par Appel d'offres international (AOI) ;

- L'acquisition du mobilier, des consommables et de deux véhicules se fera par consultation de fournisseurs à l'échelon national.

• **Services de consultants**

- L'acquisition des services de consultants pour les études architecturales, techniques et de supervision, l'assistance technique à l'administration économique et financière et à la gestion du projet, l'élaboration des programmes et l'audit, se fera sur la base de listes restreintes de bureaux d'études suivant la procédure de sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC) ;

- L'acquisition de services pour l'élaboration de manuels de procédures se fera par sélection de consultants individuels sur la base de leur qualification ;

- Les services de formation (modules spécifiques du SYSCOA, droit fiscal, droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique de l'OHADA, formation du personnel de la CEP) seront effectués sur la base de listes restreintes par des bureaux d'études suivant la procédure de sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC) ;

- L'identification des institutions pour la formation des bénéficiaires des bourses de formation se fera par entente directe.

• **Travaux de Génie Civil**

- L'acquisition des travaux de génie civil (réhabilitation et construction) se fera par Appel d'offres international (AOI).

5. L'acquisition des biens et/ou travaux se fera conformément aux Règles et procédures pour l'acquisition des biens et travaux (édition de mai 2008). L'acquisition des services de consultants sera effectuée conformément aux Règles et procédures pour l'utilisation des consultants (édition de mai 2008). Les dossiers d'appel d'offres et demandes de

propositions devraient être disponibles à partir de juin 2010.

6. Les consultants, fournisseurs et entrepreneurs intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, et manifester leur intérêt, à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivants : de 09 heures à 15 heures, heures locales :

Cellule d'exécution du projet (CEP)
Ecole Nationale d'Administration (ENA,
ex-CENFA) Zone Industrielle de Brá – Bissau
Tel : (245) 530 69 72 / (245) 661 23 38
A l'attention de Monsieur Braïma Mané –
Coordonnateur du Projet
E-mail : braïma_mane@yahoo.fr
Bissau – République de Guinée-Bissau

Specific Procurement Notices/International Competitive Bidding

Avis spécifiques d'appels d'offres internationaux

The effective starting date of bids is the date in the edition of the *United Nations Development Business*.
La date effective de lancement des appels d'offres est celle de publication dans le 'United Nations Development Business', 1 United Nations Plaza, Room DC1-560, New York, NY 10017, USA
 Tel : 1 212 963 1516. Fax : 1 212 963 1381.

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP (CGSP)

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT AGENCE TEMPORAIRE DE RELOCALISATION

DEPARTEMENT DES SERVICES GENERAUX ET DES ACHATS

Téléphone : (216) 71 102 902

Fax : (216) 71 830 507

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° ADB/PQI/CGSP1/2010/001

1) La Banque Africaine de Développement (BAD) invite, par le présent avis, les Sociétés, bureaux de contrôle, ou groupements de bureaux de contrôle éligibles, à manifester leur intérêt pour la mission ci-après :

CONTROLE TECHNIQUE ET NORMALISATION DES RISQUES POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DE LA BAD A ABIDJAN-COTE D'IVOIRE

2) La Banque Africaine de Développement envisage de rénover son immeuble siège, sis à Abidjan en Côte d'Ivoire. Cet immeuble, d'une surface totale d'environ 50 000 m² à usage de bureaux, est constitué de deux tours jumelles contiguës de dix huit étages chacune. Dans le cadre des travaux de rénovation qui comprennent plusieurs corps d'état, la Banque sollicite l'expertise de bureaux de contrôle ou de groupements de bureaux de contrôle

spécialisés dans le contrôle technique et la normalisation des risques liés à l'acte de bâtir des immeubles de grande hauteur et des établissements recevant du public (IGH/ERP) dans les domaines des bâtiments et génie civil, des équipements techniques, de sécurité et des télécommunications.

3) La Banque veut, s'assurer de la prévention des risques de construction et d'occupation liés à d'éventuels défaut de conception ou d'exécution des travaux de rénovation de l'immeuble de son siège La mission consistera à réaliser un contrôle technique du bâtiment existant, une analyse des risques et un plan de contrôle conformément aux prestations suivantes :

- (i) Contrôle et examen des documents de conception et des spécifications techniques des travaux ;
- (ii) Examen et contrôle des documents d'exécution (notes de calcul, plans et dessins, notices et fiches techniques, etc.) ;
- (iii) Contrôle sur chantier de la réalisation des travaux ;
- (iv) Vérifications finales en vue de la réception ;
- (v) Examen et contrôle des travaux effectués pendant la période de garantie de parfait achèvement.

4) Les sociétés, bureaux de contrôle technique ou groupements de bureaux de contrôle technique, éligibles conformément aux règles de la BAD et intéressés, doivent présenter une lettre d'intérêt, un dossier contenant une description de l'organisation du bureau ou du groupement, des références de

missions de contrôles techniques NR similaires réalisées au cours des dix dernières années ainsi que la liste et un résumé de curriculum vitae du personnel clé susceptible d'effectuer cette mission.

5) Tous les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être reçus en cinq (5) exemplaires à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 7 juin 2010 à 16 h00, heure locale Tunis (TUNISIE) et porter la mention :

Banque Africaine de Développement

Département des Services

Généraux et des Achats

ADB/PQI/CGSP1/2010/001

Agence Temporaire de Relocalisation

BP 323 - 1002 Tunis Belvédère, Tunisie

Tél : +216 71 102 902; Fax : + 216 71 830 507

Ou par mail : tender@afdb.org

6) Cet avis de sollicitation d'intérêt a pour seul objet d'établir une liste restreinte de six (6) bureaux ou groupements de contrôle technique NR qualifiés, qui recevront le dossier de Demande de Propositions préparé par la BAD. Les bureaux de contrôle technique qui auront été retenus à l'issue de la sollicitation d'intérêt devront s'inscrire en ligne dans la base de données des Consultants – DACON – (<http://dacon.afdb.org/dacon>).

7) La BAD se réserve le droit de modifier, d'amender ou d'annuler cet avis de sollicitation d'intérêt à tout moment au cours du présent processus.

CAMEROUN

**Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire
Comité Technique de Suivi des
Programmes Economiques
Programme d'Appui aux Reformes
en matière de Gouvernance**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
INTERNATIONAL N°013/AMI/ PARG/CEP/2010
POUR LE RECRUTEMENT SUR LISTE
RESTREINTE DE BUREAUX D'ETUDES
DANS LE CADRE DU PARG**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt en différentes monnaies du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel aux Réformes en matière de Gouvernance (PAIRG). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera affectée aux paiements autorisés au titre de l'élaboration de la plate forme de dématérialisation des marchés publics pour l'Agence de Régulation des Marchés Publics en un seul lot.
2. Le service objet du présent avis à manifestation d'intérêt comprend l'élaboration de la plate forme de dématérialisation des marchés publics.
3. Le Coordonnateur du Programme d'Appui aux Réformes en matière de Gouvernance invite les bureaux d'études à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent produire en même temps que leur lettre d'intérêt, les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) références de prestations similaires réalisées ; (ii) expérience dans des missions comparables en précisant l'objet et le montant des prestations; (iii) les qualifications du personnel clé ; etc.

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivants : de 7h30mn à 17heures, heures locales.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le Mercredi 09 Juin 2010 à 11 heures (heure de Yaoundé) et porter expressément la mention suivante :

**«APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
INTERNATIONAL N°013/AMI/ PARG/CEP/2010
POUR LE RECRUTEMENT SUR LISTE
RESTREINTE DE BUREAUX D'ETUDES
DANS LE CADRE DU PARG A N'OUVRIR QU'EN
SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

6. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PARG

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

**Agence d'exécution du Projet : Cellule
d'exécution du PARG**

Adresse géographique : Immeuble CNR, 7^{ème}

étage, Porte 709,

Boîte Postale : 13 127

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Tel. (237)22 23 52 44

Fax (237) 22 22 27 51

E-mail : paiparg@yahoo.fr

7. Une liste restreinte de six bureaux d'études, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un bureau d'études n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure ce bureau d'études dans la liste restreinte.

Le Coordonnateur

CAMEROUN

**Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire**

**Comité Technique de Suivi des Programmes
Economiques**

**Programme d'Appui aux Reformes
en matière de Gouvernance**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
INTERNATIONAL N°011/AMI/ PARG/CEP/2010
POUR LE RECRUTEMENT SUR LISTE
RESTREINTE DE BUREAUX D'ETUDES EN VUE
DE L'ORGANISATION DES SEMINAIRES DE
FORMATION AU PROFIT DES MAGISTRATS DU
MINJUSTICE**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt en différentes monnaies du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel aux Réformes en matière de Gouvernance (PAIRG). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera affectée aux paiements autorisés au titre des services ci-après pour le compte du Ministère de la Justice.

2. Les services objet du présent avis à manifestation d'intérêt comprennent :

a) L'organisation de trois séminaires de formation sur le droit administratif au profit des magistrats du MINJUSTICE ;

b) L'organisation de trois séminaires de formation sur le droit de la propriété intellectuelle au profit des magistrats du MINJUSTICE ;

c) L'organisation de trois séminaires de formation sur les droits de l'homme au profit des magistrats du MINJUSTICE.

3. Le Coordonnateur du Programme d'Appui aux Réformes en matière de Gouvernance invite les bureaux d'études à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent produire en

même temps que leur lettre d'intérêt, les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) références de prestations similaires réalisées ; (ii) expérience dans des missions comparables en précisant l'objet et le montant des prestations; (iii) les qualifications du personnel clé ; etc.

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivants : de 7h30mn à 17heures, heures locales.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le Mercredi 09 Juin 2010 à 11 heures (heure de Yaoundé) et porter expressément la mention suivante :

**«APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
INTERNATIONAL N°011/AMI/ PARG/CEP/2010
POUR LE RECRUTEMENT SUR LISTE
RESTREINTE DE BUREAUX D'ETUDES EN VUE
DE L'ORGANISATION DES SEMINAIRES DE
FORMATION AU PROFIT DES MAGISTRATS DU
MINJUSTICE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE
DEPOUILLEMENT»**

6. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PARG

**Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire Agence d'exécution**

du Projet : Cellule d'exécution du PARG

Adresse géographique : Immeuble CNR, 7ème

étage, Porte 709,

Boîte Postale : 13 127

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Tel. (237)22 23 52 44

Fax (237) 22 22 27 51

E-mail : paiparg@yahoo.fr

7. Une liste restreinte de six bureaux d'études, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un bureau d'études n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure ce bureau d'études dans la liste restreinte.

CAMEROUN

**Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire**

**Comité Technique de Suivi des Programmes
Economiques**

**Programme d'Appui aux Reformes
en matière de Gouvernance**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
INTERNATIONAL N°012/AMI/ PARG/CEP/2010
POUR LE RECRUTEMENT SUR LISTE
RESTREINTE DE BUREAUX D'ETUDES
DANS LE CADRE DU PARG**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt en différentes monnaies du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel aux Réformes en matière de Gouvernance (PAIRG). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera affectée aux paiements autorisés au titre des services ci-après pour le compte du Secrétariat Permanent à la Réforme Administrative (SPRA) en un seul lot.

2. Les services objet du présent avis à manifestation d'intérêt comprennent :

a) L'organisation de six séminaires de formation sur la déconcentration de la gestion du personnel au

profit des utilisateurs du SIGIPES des départements ministériels déconcentrés;

b) L'organisation de six séminaires de formation sur la déconcentration de la gestion de la solde au profit des utilisateurs du SIGIPES des départements ministériels déconcentrés;

c) L'organisation de deux séminaires de formation sur le management des ressources humaines par le SIGIPES au profit des directeurs chargés des ressources humaines et des délégués régionaux du MINFOPRA.

3. Le Coordonnateur du Programme d'Appui aux Réformes en matière de Gouvernance invite les bureaux d'études à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent produire en même temps que leur lettre d'intérêt, les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) références de prestations similaires réalisées ; (ii) expérience dans des missions comparables en précisant l'objet et le montant des prestations; (iii) les qualifications du personnel clé ; etc.

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivants : de 7h30mn à 17heures, heures locales.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le Mercredi 09 Juin 2010 à 11heures (heure de Yaoundé) et porter expressément la mention suivante :

**«APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
INTERNATIONAL N°012/AMI/ PARG/CEP/2010
POUR LE RECRUTEMENT SUR LISTE
RESTREINTE DE BUREAUX D'ETUDES
DANS LE CADRE DU PARG A N'OUVRIR QU'EN
SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

6. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PARG

**Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire**

**Agence d'exécution du Projet : Cellule
d'exécution du PARG**

**Adresse géographique : Immeuble CNR, 7ème
étage, Porte 709,**

Boîte Postale : 13 127

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Tel. (237)22 23 52 44

Fax (237) 22 22 27 51

E-mail : paiparg@yahoo.fr

7. Une liste restreinte de six bureaux d'études, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un bureau d'études n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure ce bureau d'études dans la liste restreinte.

CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Don FAD : 2100155016516

AAOI N° MEH /DGH/CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en diverses monnaies, pour financer le coût du projet d' «Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisé pour effectuer des paiements prévus au titre de la fourniture du matériel d'entretien pour les ouvrages d'assainissement de la ville de Pointe-Noire.

2. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, à travers la Direction du projet invite, par le présent Appel d'Offres International, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un (01) camion Hydrocureur et d'une (01) Pelle Hydraulique (lot unique).

Le délai d'exécution maximum est de trois (3) mois.

3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres International dans les locaux de la Direction du projet :

**A l'attention du Directeur Général de
l'Hydraulique
Immeuble des mines et de l'énergie
Face au centre culturel français (CCF)
4ème étage Porte 408
B.P. 2120 Brazzaville - Congo
Tél : (242) 629 88 80/532 92 64
E-mail : dgh_ucp@yahoo.fr**

4. Le Dossier d'Appel d'Offres International pourra être acheté par les Candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent vingt mille (120.000) francs CFA.

5. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Standard d'Appel d'Offres ; passation des Marchés de Fournitures, publié par la Banque africaine de développement.

6. Toutes Les offres, rédigées en langue française et valables pour une période de cent-vingt (120) jours après l'ouverture des plis, doivent être déposées à l'adresse de la Direction du Projet ci-dessous au plus tard le 16/07/2010 à 10 heures TU, soit à 11 heures, heure locale et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 3.000.000 F CFA (trois millions de Francs CFA).

La garantie de soumission doit rester valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres.

7. Les plis seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le 16/07/2010 à 10 heures 30 minutes TU, soit 11 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse de la Direction du projet ci-dessus indiquée.

8. Toute offre déposée hors délai sera rejetée.

GAMBIA

**THE GAMBIA SOCIAL DEVELOPMENT FUND
ENTREPRENEURSHIP PROMOTION & MICRO
FINANCE DEVELOPMENT PROJECT (EPMDP)
TRANSFORMATION OF THE SOCIAL
DEVELOPMENT FUND (SDF) INTO A FIDUCIARY
FINANCIAL INSTITUTION
REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST**

1. This request for expressions of interest follows the General Procurement Notice for the project that appeared in UN Development Business Journal of June 2007.

2. The Government of the Republic of The Gambia has received a grant from the African Development Fund (ADF) in the amount of UA 8.00 million towards the cost of the Entrepreneurship Promotion and Micro Finance Development Project (EPMDP), and intends to apply part of the proceeds of the grant to cover eligible payments under the contract for the recruitment of a Consultant for the transformation of the Gambia Social Development Fund (SDF) into a Fiduciary Financial Institution (FFI) for poverty-focused financial and social services delivery (credit and grant funds) on behalf of the Government of the Gambia, the private sector and other agencies under the project.

3. The services include:

- A comprehensive report on the transformation of the Social Development Fund into a Fiduciary Financial Institutions for micro finance delivery on behalf of the Government, the private sector and other agencies.
- Elaboration of financial and human resources requirement for the transformation.
- Elaboration of key institutional and policy instruments for the FFI
- Business and implementation Plans for the FFI

4. The SDF through the Entrepreneurship Promotion & Micro Finance Development Project (EPMDP), now invites eligible consulting firms to indicate their interest in providing the above-mentioned services. Interested firms must provide a statement of capability and experience indicating that they are qualified to perform the services (brochures, description of similar assignments, experience in similar conditions, availability of appropriate skills among staff, etc.).

5. A short list of six firms will be compiled in accordance with the procedures set out in the African Development Bank Group's Rules and Procedures for the Use of Consultants (May 2008 Edition).

6. Written expression of interest must be delivered to the address below no later than May 27th 2010 at 12h00 GMT.

The Project Coordinator

**Entrepreneurship Promotion & Micro Finance
Development Project**

Social Development Fund

Naccug House

P.O. Box 1895, Banjul, The Gambia, West Africa

Tel: (220) 4494332/310/329/ Fax: (220) 4494331

P.O. Box 1895/

Banjul, The Gambia, West Africa

Email: sbfofana@yahoo.fr ;

fatousk87@hotmail.com

NEPAD

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA REALISATION DE L'ETUDE INSTITUTIONNELLE DU SECRETARIAT INTERIMAIRE DU VOLET ENVIRONNEMENT DU NEPAD (SINEPAD/ENV.) :

1. Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels (MEPNBRLA) du Sénégal, agissant au nom du Coordonnateur du Volet Environnement du NEPAD, a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour couvrir les frais relatifs au recrutement de deux (2) consultants individuels pour la réalisation de l'étude institutionnelle du Secrétariat Intérimaire du Volet Environnement du NEPAD (SINEPAD/Env.) basé à Dakar.

A ce titre le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé en vue de constituer une liste de consultants susceptibles de soumettre des propositions de services.

2. L'Etude, d'une durée de deux mois, vise à doter le SINEPAD/Env. d'un statut juridique, d'un ancrage institutionnel au sein de l'Agence de Mise en Œuvre du NEPAD de la Commission de l'Union Africaine.

Elle devra aboutir à: (i) des recommandations pour doter le SINEPAD/Env. d'un statut juridique et d'un ancrage institutionnel, (ii) la formulation d'une lettre de mission, (iii) des recommandations sur sa structure organisationnelle, (iv) la confirmation de son éligibilité aux différents financements des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, (v) la clarification des relations entre le Secrétariat du NEPAD et le SINEPAD/Env., (vi) des propositions en vue d'assurer un financement durable du SINEPAD/Env.

Les deux consultants retenus, effectueront des missions conjointes auprès de la Banque Africaine de Développement à Tunis, l'Agence pour la Mise

en oeuvre du NEPAD en Afrique du Sud, du Secrétariat de la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE) et du Bureau Régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (ROA/PNU) à Nairobi et à la Commission de l'Union Africaine à Addis Abéba.

Un rapport final sera produit pour validation lors d'un atelier de restitution prévu à Dakar.

3. Le SINEPAD/Env. invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les documents et informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV, Lettre de motivation, Copie légalisée des diplômes, Référence (s) concernant l'exécution de missions similaires, Référence (s) des clients et toute autre information jugée pertinente).

4. Les qualifications requises des consultants sont :

Expert juriste, spécialiste des questions institutionnelles, chef de mission

- Diplôme supérieur en droit, sciences politiques, administration publique ou discipline connexe
- Bonne connaissance des institutions africaines
- Bonne connaissance (expériences démontrées) des administrations publiques africaines et des organisations internationales
- Expérience démontrée en audit institutionnel
- Connaissance du domaine de l'environnement si possible
- Aptitudes (expérience démontrée) pour les relations diplomatiques
- Parfaite maîtrise de l'anglais et du français essentielle
- Expert en audit organisationnel
- Diplôme supérieur en administration ou discipline connexe
- Bonne connaissance (expériences démontrées) des administrations publiques africaines et des organisations internationales
- Expérience démontrée en audit organisationnel

- Parfaite maîtrise de l'anglais et du français essentielle

Pour les besoins de l'étude, les deux consultants auront à travailler en étroite collaboration sous la coordination de l'expert juriste, chef de mission.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêt, rédigés en français et portant la mention de la spécialité «Expert juriste—spécialiste des questions institutionnelles» ou «Expert en audit organisationnel», doivent parvenir au plus tard le Vendredi 04 Juin 2010 à 15 heures sous pli fermé en 5 exemplaires ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

**Monsieur le Secrétaire Exécutif
Secrétariat Intérimaire du Volet Environnement
du NEPAD**

3, Bd Djily MBAYE - Immeuble FAHD – 3e Etage

BP 813 Dakar RP - Sénégal

Téléphone : (221) 33 842 73 11

Fax : (221) 338238365/ 338222096

Courriel : njikiniki@yahoo.com /

chfofana1@yahoo.fr

6. Une liste restreinte sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux règles et procédures du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour l'utilisation des Consultants (édition de mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Donataire de l'inclure dans la liste restreinte.

RDC

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Prêt FAD : 2100 15000 7697

Don FAD : 210015500 2367

**AAOI N°BAD /173/PARSAR PT/GESPRO/MF/AOI/
002/F/05/2010**

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un prêt et un don du Fonds Africain de Développement en différentes monnaies, pour financer le coût du Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PARSAR). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces Prêt et don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la Fourniture de matériels et produits spécifiques complémentaires.

2. La Coordination du Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PARSAR) invite, par le présent Appel d'Offres International, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture desdits matériels et produits spécifiques complémentaires:

Lot 1 : Produits de traitement de semences,

Lot 2 : Matériels de conditionnement,

Lot 3 : Matériels de démonstration,

Lot 4 : Moustiquaires,

Lot 5 : Matériels roulants,

Lot 6 : Matériels électriques,

Lot 7 : Sacherie avec impression texte

Le délai d'exécution maximum est de trois (3) mois.

3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres International dans les locaux de la Coordination du Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural

**A l'attention de Monsieur le
Coordonnateur National.**

**Avenue Lukusa, n° 111-112, Croisement avenue
TSF et Lukusa) dans l'enceinte du Secrétariat
Général au Développement Rural (en face de la
direction générale de l'ORGAMAN)**

Tel : (+243) 998281277 / (+243) 898952538,

Email : parsar_bad@yahoo.fr

4. Le Dossier d'Appel d'Offres International pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent dollars américains (100 \$us).

5. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Standard d'Appel d'Offres ; passation des Marchés de Fournitures, publié par la Banque africaine de développement.

6. Toutes les offres, rédigées en langue française et valables pour une période de cent vingt (120) jours après l'ouverture des plis, doivent être déposées à l'adresse de la coordination du PARSAR indiquée ci-dessus, au plus tard le 28/06/2010 à 15 H 00' (heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

Lot 1 : 500 USD

Lot 2 : 1 500 USD

Lot 3 : 400 USD

Lot 4 : 400 USD

Lot 5 : 800 USD

Lot 6 : 1 000 USD

Lot 7 : 500 USD

La garantie de soumission doit rester valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres.

7. Les plis seront ouverts dans la salle des réunions du PARSAR en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 28/06/2010 à 15 H 30' (heure locale), à l'adresse de la coordination du PARSAR susmentionnée.

8. Toute offre déposée hors délai sera rejetée.

SENEGAL

REPUBLIQUE DU SENEGAL
PROJET D'APPUI AU PLAN NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT SANITAIRE
Avis d'Appel d'Offres International
Appel d'Offres No : 50 /10
Intitulé du projet : P-SN-IBO-003/SANTE
Numéro du prêt : N° 2100150007076

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Projet d'appui au Plan de Développement Sanitaire dans les régions de Matam, Tambacounda, Fatick et Kaolack. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer des paiements autorisés au titre du projet de réalisation de forages et d'équipements de pompage à Badagor, Salalatou et Mbam dans le département de Ranérou. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans les Règles et Procédures du Groupe de la Banque pour l'Acquisition des Biens et Travaux (édition de mai 2008).

2. L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP), agissant en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte du maître d'ouvrage, le Ministère de la Santé et de la Prévention, lance un Appel d'offres international pour la réalisation de trois forages avec équipements de pompage en vue de l'alimentation en eau potable des postes de santé de Badagor, Salalatou et Mbam. Les travaux seront réalisés en entreprise générale en un seul lot.

3. Chaque dossier d'Appel d'Offres (et exemplaires supplémentaires) peut être acheté auprès de l'AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud – BP 143- Téléphone (221) 33 839 02 02 – Fax (221) 33 821 04 78 – Email : agetip@agetip.sn – DAKAR - SENEGAL, moyennant paiement d'un

montant non remboursable de 30 000 FCFA, ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

4. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de 5 000 000 F CFA ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible et doivent être remises à l'AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud – BP 143- Téléphone (221) 33 839 02 02 – Fax (221) 33 821 04 78 – Email : agetip@agetip.sn – DAKAR - SENEGAL au plus tard le 22 juin 2010 à 15 heures (heure locale) où elles seront ouvertes à 15 heures 10 mn en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

TANZANIA

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA
REVOLUTIONARY GOVERNMENT OF ZANZIBAR
ZANZIBAR WATER AND SANITATION PROJECT
REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST
CONSULTANCY SERVICES FOR TECHNICAL
ASSISTANCE IN WATER UTILITY MANAGEMENT
This request for Expressions of Interest follows
the General Procurement Notice for this project
that appeared in the UNDB on line,
on 27th May 2009.

The Government of the United Republic of Tanzania has received a loan and a grant from the African Development Bank and intends to apply part of this loan to cover eligible payments for technical services for a competent Utility Management /Institutional Development Consultant to support the Zanzibar Water Authority (ZAWA). The scope of the assignment is to provide technical assistance,

including oversight and guidance to ZAWA in implementing the institutional component of the Zanzibar Water and Sanitation Project and general project management support to the Project Implementation Team. The assignment will cover: (i) Institutional development/ utility management (ii) Financial and commercial management (ii) Information technology (iii) Technical and operational management (ii) Project technical and financial management support in the implementation of the Zanzibar Water and Sanitation project.

The Zanzibar Water Authority now invites competent firms to indicate their interest in providing the services. Interested firms must provide a statement of capability and experience indicating that they are qualified to perform the services (brochures, description of similar assignments including values, experience in similar conditions, availability of appropriate skills among staff, etc.).

A short list of six firms will be compiled in accordance with the procedures set out in the African Development Bank's Rules and Procedures for the Use of Consultants (May 2008 Edition).

Written Expressions of Interest, must be delivered to the address below, on or before 14.00 East African Time by 31st May 2010 and should be clearly marked "EXPRESSION OF INTEREST FOR CONSULTANCY SERVICES FOR TECHNICAL ASSISTANCE IN WATER UTILITY MANAGEMENT/INSTITUTIONAL DEVELOPMENT UNDER THE ZANZIBAR WATER AND SANITATION PROJECT".

**THE DIRECTOR GENERAL
ZANZIBAR WATER AUTHORITY
MALAWI ROAD, MSIKITI MABULUU
P. O. BOX 460
ZANZIBAR, TANZANIA
TEL: +255 777 463889 FAX: +255 24 2231151
EMAIL: zawa.afdb@zawa.go.tz**